



Rapport de résultats 2022

Programme ENTREPRENA

Intervention « Développement de l'entrepreneariat agricole sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou »

Guinée

GIN 1701411



Table des matières

1	ACRONYMES	4
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	7
2.1	FICHE D'INTERVENTION	7
2.2	AUTO-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	9
2.2.1.	<i>Pertinence</i>	9
2.2.2.	<i>Efficacité</i>	9
2.2.3.	<i>Efficiéce</i>	9
2.2.4.	<i>Durabilité potentielle</i>	10
2.2.5.	<i>Conclusions</i>	10
3	SUIVI DES RÉSULTATS	11
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE	11
3.1.1	<i>Contexte eneral et institutionnel</i>	11
3.1.2	<i>Contexte de gestion</i>	11
3.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME	14
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	14
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
3.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	18
3.3.1	<i>État d'avancement des principales activités</i>	18
3.3.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	19
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	19
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	20
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
3.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	23
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	23
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	23
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	24
3.6	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	26
3.6.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	26
3.6.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	26
3.6.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	27
3.7	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5	29

3.7.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	29
3.7.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	29
3.7.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	29
4	SUIVI BUDGÉTAIRE	31
5	RISQUES ET PROBLÈMES	32
6	SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS	40
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	40
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	40
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS.....	41
7	THÈMES TRANSVERSAUX	42
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	42
7.2	GENRE	42
7.3	DIGITALISATION.....	43
7.4	EMPLOIS DÉCENTS.....	43
8	LEÇONS APPRISSES	44
8.1	LES SUCCÈS	46
8.2	LES DÉFIS	47
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATÉGIQUE.....	48
8.4	SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS	49
9	PILOTAGE	50
9.1	MODIFICATIONS APPORTÉES À L'INTERVENTION	50
9.2	DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET SUIVI	50
9.3	RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES ENVISAGÉES.....	51
9.4	RECOMMANDATIONS.....	51
10	ANNEXES	52
10.1	CRITÈRES DE QUALITÉ.....	52
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THÉORIE DE CHANGEMENT MIS À JOUR.....	57
10.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL)	60
10.4	APERÇU DES MoRE RESULTS.....	60
10.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	61
10.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	78

1 Acronymes

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AFD	Agence Française de Développement
AGIRE	Promotion de l'Agro écologie et Gestion Intégrée des Ressources en Eau productive
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AHA	Aménagements Hydro Agricoles
AHT group	Bureau d'ingénierie
AID	Appui aux Incitatives de Développement
AMIFA	Atlantic Micro Finance For Africa
ANASA	Agence Nationale de Statistiques Agricoles
ANPROCA	Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole
ATN	Assistant Technique National
BES	Bureau d'Exécution Stratégique (rattaché à la Primature)
BIG	Banque Islamique de Guinée
BTGR	Bureau Technique de Génie Rural
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Champ Ecole Paysan
COLEACP	Comité de Liaison Europe Afrique Caraïbes Pacifique
CRA	Centre de Recherche Agronomique
CRADER	Concertation Régionale de Acteurs du Développement Rural
CRG	Crédit Rural de Guinée
DAKMA	Développement Agricole dans les Régions de Kindia - Mamou
DEA-CKM	Développement de l'Entreprenariat Agricole sur l'axe Conakry- Kindia - Mamou
DID	Développement International Desjardins
DPAE	Direction Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage
DRAE	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
EA	Entreprenariat Agricole
EC	Economie Créative
EF	Entreprenariat Féminin
EST	Expertise Sectorielle et Thématique

EU	Entreprenariat Urbain
EUCORD	European Cooperative for Rural Development
EV	Economie verte
FEPAF-BG	Fédération des Planteurs de la Filière fruit de la Basse-Guinée
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FINADEV	Financial Development
FODA	Fonds de Développement Agricole
FPFD	Fédération des Paysans du Fouta Djallon
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GNF	Franc Guinéen
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IF	Institution Financière
IMF	Institution de Micro Finance
INTEGRA	Programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes en République de Guinée
ITC	International Trade Center
MAGEL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MGE	Maison Guinéenne de l'Entrepreneur
MPME	Micro Petite et Moyenne Entreprises
PROFIMA	Promotion des Filières Mangue et Ananas
OI	Oser Innover
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OF	Organisation de filière (au niveau de la production, transformation ou de la commercialisation)
OP	Organisation de Producteurs
RCCM	Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
RGTA-DI	Réseau Guinéen Traction animale et Développement intégré
PNIASIAN	Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
REFILA	(Projet de) Relance de la Filière Ananas
RGTA-DI	Réseau Guinéen de Traction Animale et Développement Intégré

SANITA	Programme de Développement et d'Assainissement Urbain en Guinée
SGG	Société Générale de Guinée
UE	Union Européenne
UGAS	Union des Groupements Agricoles de Soumbalako
UNCDF	United Nations Capital Development Fund

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Développement de l'entrepreneuriat agricole sur l'axe Conakry - Kindia - Mamou
Code de l'intervention	GIN 1701411
Localisation	Guinée- Axe Conakry - Kindia - Mamou
Budget total	12.410.000 euros
Institution partenaire	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (Présidence CoPil) Ministères techniques sectoriels : <ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage – Directions régionales de l'Agriculture et de l'Elevage de Kindia et Mamou ; Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME
Date de début de la Convention spécifique	14-déc-18
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	01/02/2019 (prise de service IM)
Date prévue de fin d'exécution	13 novembre-2023
Date de fin de la Convention spécifique	13 décembre-2023
Groupes cibles	Entrepreneurs actifs dans les filières ananas, mangue et pomme de terre dans des milieux ruraux et urbains sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou Structures (publiques/privées) offrant des services aux entrepreneurs
Impact¹	Contribuer à la création d'emplois décents et de qualité et à l'augmentation de revenus stables et durables des hommes et des femmes entrepreneurs sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou
Outcome	Améliorer de manière inclusive et durable la compétitivité des entrepreneurs actifs dans les filières ananas, mangue (maillons post-récolte) et pomme de terre, sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou.

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

Outputs	Les besoins de renforcement et les niches de développement des filières ciblées sont identifiés.
	L'accès des entrepreneurs des filières ciblées aux appuis technico-économiques et à l'innovation est amélioré.
	L'accès des entrepreneurs des filières aux services financiers est amélioré par l'articulation des fournisseurs de services et l'introduction de produits financiers innovants
	L'environnement des affaires et la gouvernance des filières ciblées sont améliorés à travers une meilleure articulation des acteurs et la réalisation des investissements structurants.
	L'offre de services numériques pour les entrepreneurs des filières et l'utilisation des nouveaux outils digitaux sont renforcées
Année couverte par le rapport	2022

2.2 Auto-évaluation de la performance

2.2.1. Pertinence

	Performance
Pertinence	A

En contribuant à l'amélioration de la compétitivité des chaînes de valeurs, en facilitant l'accès au financement, l'Intervention d'appui au développement de l'entrepreneuriat agricole (appelé Entrepreneuriat agricole dans la suite de ce rapport) participe à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur privé en Guinée. L'intervention Entrepreneuriat agricole est aussi bien alignée sur les axes clés du Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2018-2025 (PNIASAN) ; à l'image du PNIASIAN, l'intervention contribue à l'accroissement de la productivité des filières retenues (ananas, mangue, pomme de terre), la modernisation des infrastructures et aménagements productifs.

2.2.2. Efficacité

	Performance
Efficacité	A

L'exécution 2022 de l'intervention a été particulièrement efficace ; la performance opérationnelle (réalisation/planification budgétaire) 2022 est de 97 %.

L'intervention adresse les principales contraintes au développement de l'entrepreneuriat dans les filières retenues : accès au financement (équipement, fonds de roulement), accès à l'accompagnement technique, accès aux infrastructures de qualité.

Entrepreneuriat Agricole (EA) prend en compte des contraintes clés auxquelles sont confrontés les entrepreneurs agricoles. Enfin, l'intervention adapte sa mise en œuvre au contexte (COVID 19, contexte institutionnel / politique).

2.2.3. Efficience

	Performance
Efficience	B

La plupart des activités sont exécutées dans les délais grâce à la disponibilité à temps des intrants requis. Le processus d'approbation de l'abondement du fonds de garantie de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon a pris du temps ; en effet, il s'agit d'un cas qui ne correspond pas « sensu stricto » aux situations prévues dans la « Note sur la mise en œuvre des fonds de garantie prévus dans les portefeuilles via des subsides ». Certains travaux d'infrastructure (aménagements hydro agricoles) ont été retardés en raison de la défaillance du prestataire en charge des études préalables et/ou des travaux. Certains marchés ont dû faire l'objet de plusieurs relances (aménagements hydro agricoles, chambres froides). Pour la mise en œuvre des conventions de subsides, certains bénéficiaires contractants montrent une capacité d'absorption insuffisante, due principalement à une déficience en ressources humaines (capacité, instabilité) ou à un mode opératoire complexe impliquant divers niveaux de responsabilité des acteurs concernés (cas des subventions d'équipement adossées au crédit).

2.2.4. Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

La démarche et les stratégies de l'intervention sont bien comprises et appropriées par les principales parties prenantes. Il s'agit de renforcer les MPME à se développer grâce à leurs performances, à leur réseau de relations dans un cadre adapté.

La collaboration avec l'administration est globalement satisfaisante. A la différence des départements en charge de l'appui au développement du secteur privé, l'appui au développement de l'entrepreneuriat agricole semble moins affirmé et explicite au niveau du Ministère en charge de l'agriculture. Les nouvelles autorités en charge du département de l'agriculture sont en train d'initier, en déca de la stratégie de relance du secteur privé, une stratégie d'appui à l'entrepreneuriat agricole (dont mise en place effective du FODA).

Certains risques sont toujours d'actualité quant à la durabilité des effets de l'intervention : capacité faible des partenaires, faiblesse des services publics (ressources humaines, moyens de travail, etc), tensions politiques.

2.2.5. Conclusions

L'intervention Entrepreneuriat Agricole a réalisé des avancées significatives dans sa mise œuvre et l'atteinte de ses résultats. Au titre des résultats clés, on peut retenir :

- Amélioration de la performance d'entrepreneurs actifs dans les filières ananas/mangue et pomme de terre : augmentation des volumes d'activités et des chiffres d'affaires (de 2018 à 2022, hausse de 30 % pour la pomme de terre et multiplié par 4 pour l'ananas, cette dernière donnée étant à considérer avec prudence comme expliciter ci-après dans le rapport), amélioration des pratiques agricoles grâce aux conseils de gestion (75% des producteurs de pomme de terre concernés), à l'application de bonnes pratiques de production (hausse régulière des rendements moyens de l'ananas de 2018 à 2022 de 40 à 60 tonnes par hectare et jusqu'à 21 tonnes par hectare pour la pomme de terre, extension des superficies exploitées de manière durable (1.338 hectares pour l'ananas et 1.548 ha pour la pomme de terre), amélioration des pratiques de transformation, formalisation d'entrepreneurs (31, dont 15 producteurs de rejets et 16 coopératives simplifiées)
- Renforcement des services délivrés par les organisations de producteurs à leurs membres : 38 % de producteurs membres des organisations ont accès à des services (intrants, conseils)
- La mise en place du dispositif de facilitation au financement : subvention d'équipement adossé au crédit, appui au développement de produits financiers adaptés aux MPME agricoles, accès de femmes de 1.355 femmes au crédit via la finance inclusive
- La réalisation d'infrastructures et le lancement des bases pour leur gestion durable à travers des appuis en ingénierie sociale.

Intervention Manager Enabel
Thibault VAN DE VELDE 

3 Suivi des résultats

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

Le processus démocratique guinéen a été interrompu par un coup d'Etat militaire le 5 septembre 2021. Les nouvelles autorités ont suspendu la constitution et les institutions en place. La durée de la transition a été fixée à 36 mois, mais cette durée divise la classe politique et est contestée par la CEDEAO qui a décidé des sanctions graduelles contre le régime si cette durée n'est pas revue à la baisse. Le pouvoir en place a signé la charte de la transition, a installé un gouvernement (revue en Août 2022) et installé le Conseil National de Transition (CNT) qui joue le rôle de parlement de la transition. Le Gouvernement a aussi adopté « Le Programme de Référence Intérimaire de la Transition (PRI) » qui est un document qui comble l'absence de document national de planification. Il constitue désormais la référence en matière de développement.

Plus d'un an après le Coup d'Etat, les autorités de la transition semblent installées dans leurs fonctions et les principaux rouages de l'État donnent l'apparence d'une certaine normalité. Le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Elevage ont fusionné en Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Comme dans les autres départements, les nouvelles autorités ont décidé de faire appliquer l'âge de départ à la retraite du personnel employé par l'Etat. De nombreux responsables de l'administration agricole, au niveau central comme au niveau déconcentré, sont partis à la retraite le 31 décembre 2021. Des dispositions ont été prises progressivement pour, valablement, pourvoir les postes vacants. C'est ainsi que durant le dernier trimestre 2022, les postes de direction au niveau régional et préfectoral ont été renouvelés et devrait permettre d'améliorer la qualité du dialogue, les interactions entre l'intervention et les services techniques agricoles déconcentrés.

Dans le courant de l'année 2022, le cours du franc guinéen par rapport aux devises est sensiblement remonté pour redescendre ensuite (vers des valeurs encore supérieures à celles antérieures d'une année). On note aussi une augmentation généralisée des prix, en partie à cause des prix à la hausse des produits importés (suite aux crises sanitaires et politiques internationales).

3.1.2 Contexte de gestion

Comme cela a été signalé dans les précédents rapports, la mise en œuvre de l'intervention est organisée en régie par Enabel : redevabilité financière de Enabel qui applique ses instruments et ses procédures et les modes de contractualisation conformément au cadre législatif et réglementaire belge applicable.

Les décisions clés concernant les marchés publics, les conventions de subsides, les accords de coopération (opportunité, montant estimé, termes de référence, composition des comités d'évaluation des offres) sont concertées et prises conjointement par Enabel et les entités guinéennes désignées pour le pilotage opérationnel (comité technique).

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Les principaux partenaires suivants ont été mobilisés en 2022 :

Libellé du contrat	Nature	Partenaire retenu	Respect du délai prévu	Raisons du non-respect du délai
Ingénierie sociale pour une gestion durable des aménagements hydro agricoles et des réseaux d'adduction d'eau	Marché Public	AHT	Oui	
Assistance Technique aux Institutions de Microfinance	Marché Public	Développement International Desjardins (DID)	Oui	
Travaux de l'aménagement hydro agricole de Daboyah	Marché Public	Consortium Savane/CITI	Non	Manque de trésorerie disponible
Fournitures d'équipements pour les magasins de stockage (7)	Marché Public	ETS Ibrahima Market	Oui	
Achat de films biodégradables en guise de paillis pour l'appui à la filière ananas	Marché Public	Cabinet Expertise Bio-Agricole	Oui	
Entreprenariat et développement de la filière Pomme de terre	Subsides en Octroi direct	Fédération des producteurs du Fouta Djallon	Oui	
Appui à la Promotion de l'Agro écologie et Gestion Intégrée des Ressources en Eau productive dans les filières ananas et pomme de terre en Basse et Moyenne Guinée (AGIRE)	Subsides sur appel à proposition	Consortium Réseau Guinéen Traction animale et Développement intégré (RGTA-DI) / Eclasio	Oui	
Subvention d'équipement adossée au crédit	Subsides sur appel à proposition	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)	Non	Mode opératoire complexe impliquant divers niveaux de responsabilité des acteurs concernés (cas des subventions d'équipement adossées au crédit)
Finance inclusive : Mise en place et développement de 50 Groupements Féminins d'Epargne et de Crédit (GFEC)	Subsides sur appel à proposition	Consortium Association d'appui aux Initiatives de Développement et Association Communautaire pour l'Epargne des Ménages (AID/ACPEM)	Oui	
Appui sur mesure (amélioration de la capacité de gestion de 25 entrepreneurs à fort potentiel)	Marché public	Cabinet PYRAMIS	Oui	
Abondement fonds de garantie de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD)	Subsides octroi direct	FPFD	Oui	
Renforcement de la compétitivité des acteurs actifs dans les filières ananas et mangue (PROFIMA)	Subsides en Octroi direct	Consortium GRET/Osez Innover/Maison Guinéenne de l'entrepreneur	Non	Déficiences en ressources humaines (PROFIMA) L'option initiale était de faire un avenant aux conventions en cours. Puisque cela n'a pas été possible (au regard des clarifications apportées dans le guide subsides courant 2021), il a fallu refaire toute la procédure d'octroi direct
Extension du Projet Entreprenariat Pomme de Terre en Guinée (PEP-EXT)	Subsides en Octroi direct	Eucord	Non	

La prestation d'ingénierie sociale pour une gestion durable des aménagements hydroagricoles (AHA) est en train de mettre en place les bases d'une gestion adaptée et appropriée des infrastructures. Les activités de l'année 2022 ont porté sur l'exécution du plan d'accompagnement et la mise en œuvre des actions de renforcement de capacités.

La mobilisation du bénéficiaire contractant GRET-pour la mise en place d'une subvention adossée au crédit- et la mobilisation de Développement international Desjardins (DID) - en appui aux institutions de Microfinance (IMF) dans la perspective d'adapter ou de développer des produits financiers en faveur des MPME agricoles, participent conséquemment à la facilitation de l'accès au financement agricole. Suite aux partenariats conclus par le GRET avec 3 IMF et aux échanges avec les différents acteurs (MPME, organisations agricoles, IMF, autres bénéficiaires contractants en charge des appuis non financiers) sur le contenu ainsi que les modalités d'accès et de suivi de la subvention d'équipement adossée au crédit, le processus a pu se mettre en route (mais de manière assez timide). 102 dossiers pour un montant avoisinant 300.000 € ont pu être validés au niveau du comité d'octroi en 2022. Ceux-ci s'avèrent concerner essentiellement le maillon production des filières (avec un déséquilibre tangible privilégiant la filière pomme de terre par rapport à celle de l'ananas). Cette réalité s'explique aussi par le fait que, d'une part le maillon production est celui qui a plus de difficultés d'accès aux financements bancaires compte tenu du risque élevé et l'inadaptabilité des produits financiers offerts par les IMF, d'autre part la filière pomme de terre a un cycle court (6 mois) qui motive la préférence des IMF pour elle par rapport à la filière ananas (18 mois). Toutefois, la priorisation de dossiers relatifs à des opérateurs agrégateurs intégrant des investissements structurants pour la filière est à présent privilégiée. En outre, l'assistance technique de DID aux IMF partenaires est en train d'améliorer leur offre de produits et services financiers pour le secteur agricole en général et pour les filières cibles du projet (ananas et pomme de terre) en particulier. Deux produits financiers existants sont améliorés/adaptés et trois nouveaux produits sont proposés et déployés en phase pilote. Deux IMF sur trois accueillent en définitive favorablement l'outil « Subvention », l'appui de DID au développement de produits financiers et participent activement aux réflexions quant à la durabilité de leurs relations avec les MPME.

Comme cela a été signalé depuis le rapport 2020, ces contrats (GRET, DID) n'ont pu être mis en place plus tôt en raison de négociations longues mais infructueuses avec une agence du système des Nations Unies (UNCDF).

Une catégorie d'entrepreneurs cibles a du mal à accéder directement aux produits et services financiers formels compte tenu de la taille de leurs activités, la précarité de leur niveau de revenu, leur niveau d'éducation financière, etc. L'outil-solution préconisé est l'appui à la mise en place d'un dispositif qui leur appartient et qui est géré par elles. Il s'agit des groupements féminins d'épargne et de crédit (GFEC) mis en place avec l'appui de AID/ACPEM. 50 GFEC, qui clôturent cette année (2022) leur deuxième cycle sur un résultat positif, ont été mis en place dans les régions de Kindia et Mamou.

Des infrastructures sont réalisées en faveur d'organisations représentatives filières et en réponse à leurs besoins prioritaires. Dans ce cadre, le marché relatif à l'aménagement hydroagricoles du site de Daboyah (en faveur de la FEPAF) connaît des problèmes d'exécution notoire, qui sont principalement dus au manque de trésorerie disponible au niveau du prestataire ; ce qui a provoqué une série de mesures correctives, à appliquer en 2023 (résiliation partielle du contrat, relance d'un marché d'équipement, adaptation contractuelle pour le suivi-contrôle des travaux et la gestion de l'exploitation du site, report de la mise à disposition des rejets d'ananas).

A côté des appuis de AHT pour la gestion des aménagements hydro agricoles (AHA), les bénéficiaires contractants en charge des appuis non financiers (mobilisés depuis 2020) fournissent un appui de proximité pour la gestion durable des magasins de stockage.

Deux autres conventions de subsides, visant la mise en œuvre d'appuis différenciés en fonction de la taille des MPME des filières ananas/mangue pour l'une et pomme de terre pour l'autre, ont été conclues en retard par rapport aux périodes prévues (relance d'une procédure d'octroi direct en lieu et place d'un avenant). Ces conventions visent aussi à faciliter le développement de marchés Sénégal pour l'ananas, Haute Guinée pour la pomme de terre). Ces activités n'ont donc pu être réalisées qu'à partir de 2022.

Une organisation paysanne faitière (FPFD) continue de mettre en œuvre une convention de subside afin de renforcer les capacités de ses membres pour la production (dont calcul des coûts), le stockage et la commercialisation (dont qualité du produit) de la pomme de terre. Un fonds de garantie de 350.000 € est également mis à disposition pour l'acquisition d'intrants.

Les ONGs RGTA-DI et Eclosio ont poursuivi en 2022 la mise en œuvre d'une convention de subsides afin de soutenir la compétitivité des filières agricoles par la promotion de l'agroécologie et la gestion intégrée des ressources en eau.

Un marché relatif à la diffusion de la technique de l'application de films biodégradables en guise de paillis pour l'appui à la filière ananas (mise à disposition de films sur des sites pilotes, formation et élaboration d'un guide spécifique) a également pu être exécuté en 2022.

Signalons enfin que suite à la résiliation du contrat d'études préalables à des aménagements hydro agricoles, les 2 marchés de travaux (dont le lancement était prévu initialement en 2021) ainsi celui relatif à la prestation de suivi-contrôle ont fait l'objet de relances en 2022 ; leur exécution a donc dû être reportée en 2023. Il en est de même pour les marchés de travaux des annexes et d'installation des chambres froides pour la conservation des semences de pomme de terre.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Le protocole d'accord, conclu avec le Ministère de l'Agriculture en 2020, permet de fournir quelques appuis aux services techniques déconcentrés de l'agriculture pour la réalisation de certaines de leurs activités (concertation, suivi, formation), leur participation active aux activités de l'intervention. Grâce à ce protocole, le staff technique du Bureau Technique de Génie Rural (BTGR) a été mobilisé, à temps partiel, en 2020 et 2021 pour la réalisation de quelques études et le suivi de chantiers ; le personnel recevait, en contrepartie, une prime de performance (appelée prime de rétribution). Il en est de même pour les agents de l'Agence Nationale de Statistiques Agricoles (ANASA) mobilisés en 2021. A la suite d'échanges avec le siège d'Enabel, il a été décidé que le paiement de telles primes ne pouvait se poursuivre. Cela pose clairement la question de la valorisation des appuis antérieurs d'Enabel (programme de démarrage) aux services techniques. Tout en renforçant le personnel technique étatique, ces activités étaient globalement réalisées dans un meilleur rapport « Qualité/Prix » en comparaison à nombre de prestataires locaux et au regard du contexte de fragilité dans lequel les activités sont mises en œuvre.

3.2 Performance de l'outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : GIN1701411 - OS : Améliorer de manière inclusive et durable la compétitivité des entrepreneurs actifs dans les filières agricoles prioritaires, sur l'axe C-K-M						
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale initiale	Cible finale révisée*
GIN1701411 - Augmentation du chiffre d'affaires des entrepreneurs agricoles et MPME dans la zone d'intervention, venant des ventes de leurs produits (euros)	14 984 550	27.376.460	41 367 840	28 048 340	28 720 220	50 162 270
GIN1701411 - Volume total de produits commercialisés et exportés, désagrégé par filière (tonnes)	35 762	73 405	98 675	74 284	75 164	119 646

(*) En cas de dépassement par la valeur actuelle de la cible finale, cette dernière est révisée à la hausse en tenant compte de l'évolution moyenne de l'indicateur lors des (3) années précédentes.

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

La forte hausse des chiffres d'affaires issues des ventes des filières appuyées est pour l'essentiel due à l'ananas et à la pomme de terre.

L'augmentation des superficies d'ananas emblavées avait été expliquée dans le rapport de résultats 2021 (données initiales biaisées). A cette augmentation des superficies, s'est ajoutée une hausse des rendements. La progression régulière des rendements moyens (40 tonnes par hectare en 2018, 60 tonnes en 2022) est la conséquence d'une meilleure maîtrise des itinéraires techniques, aboutissement des efforts conjugués des différents intervenants : les producteurs, les structures d'appui dont Enabel dans le bassin de Kindia, le projet de relance de la filière ananas (REFILA exécuté par l'ONUDI) dans le bassin de Maferinyah. Les données relatives aux prix de vente sont également à considérer avec prudence car exprimées en euro (fluctuation du taux de change avec le GNF).

La production de pomme de terre a aussi augmenté de 2021 à 2022 suite au retour à une situation plutôt normale de circulation des acteurs et des produits. Elle est ainsi revenue à un niveau habituel (42 272 tonnes sur base des données fournies par la FPPD et UGAS) ; ce qui est cohérent avec les données d'une étude réalisée² en fin 2020).

Les volumes de pomme de terre produits et commercialisés par les producteurs membres de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPPD) ont augmenté de 2020/2021 à 2021/2022 de 26% et 22% respectivement. La progression des quantités commercialisées, plus grande, peut être considérée en partie comme le retour au niveau des ventes d'avant COVID 19. Pourtant, selon les données de la FPPD, les prix de vente de la pomme de terre n'ont pas vraiment connu de hausse (variation de 4.000 à 14.000 GNF/kg en 2020/2021 et de 5.500 à 10.000 GNF/kg selon les périodes).

La hausse des quantités commercialisées (toutes filières confondues) suit celle des quantités produites. Notons que l'essentiel des quantités commercialisées l'ont été sur le marché national.

Certains des changements, attendus dans la théorie du changement élaborée par l'intervention et les parties prenantes, sont perceptibles même si cela demeure assez ténu et soutenu par des appuis extérieurs.

Ci-dessous, quelques changements attendus sur lesquels, des évolutions sont observées :

Résultat	Changements énoncés dans la théorie du changement
Résultat 2	<ul style="list-style-type: none">• Les organisateurs de producteurs (OP) améliorent le suivi de la performance de la filière et la collecte des données• Fournitures de services adaptés par les OP à leurs membres• Les producteurs sont prêts à payer et à utiliser des intrants de qualité• Les importateurs/distributeurs fournissent des intrants de qualité• Les entrepreneurs apprécient et participent au paiement des services d'appui (cas des producteurs d'ananas)
Résultat 3	<ul style="list-style-type: none">• Les IF/MF ont une bonne connaissance des opportunités du secteur agricole• Les IF/MF développent des nouveaux produits financiers au profit des entrepreneurs dans le secteur agricole• Les organisations des filières et les Entrepreneurs ont une bonne connaissance des opportunités offertes par les IF/MF

² Etude de marché national, des conditions d'acheminement et de transport de la pomme de terre de Guinée – Noelle Terpend -Janvier 2021

	<ul style="list-style-type: none"> • Les OP améliorent le suivi de la performance de la filière et la collecte des données
Résultat 4	<ul style="list-style-type: none"> • Les OP disposent des infrastructures publiques structurantes prioritaires et les exploitent durablement • Le climat d'affaires est amélioré grâce à la pression des structures représentatives
Résultat 5	<ul style="list-style-type: none"> • Les OP améliorent le suivi de la performance de la filière et la collecte des données

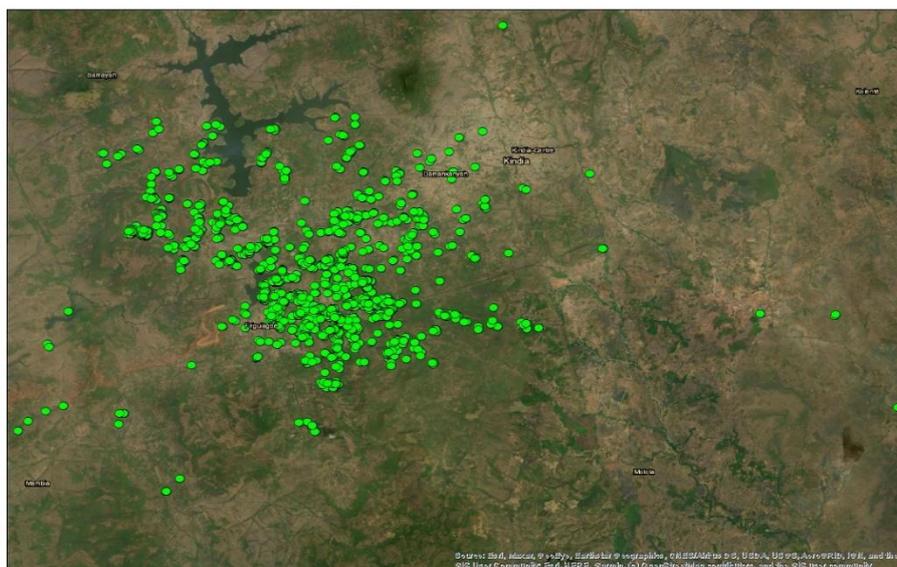
Depuis 2020, la Fédération des Paysans du Fouta (FPFD) collecte et analyse les prix de la pomme de terre sur les marchés de collecte de la zone de Pita et décide de prix indicatifs qui tiennent compte des coûts de production de la pomme. Ces derniers sont établis grâce aux données issues du conseil de gestion à l'exploitation familiale mis en place par la FPFD et soutenu par l'intervention Entreprenariat agricole.

La Fédération des Planteurs de la Filière Fruit (FEPAF), organise une mise à jour annuelle des superficies, rendements en ananas via une collecte digitalisée de données et grâce la mobilisation d'appuis extérieurs -dont ceux d'Enabel. Elle a aussi réalisé, avec l'appui de Enabel et de la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage (DRAE), le géoréférencement des plantations d'ananas et de mangue.

La FEPAF a engagé des négociations prometteuses avec les fournisseurs d'intrants agricoles de qualité dans le but de les rendre disponibles aux producteurs d'ananas. Un nombre croissant de producteurs est conscient de la nécessité d'utiliser des intrants de qualité et en quantités adaptées pour obtenir de bonnes performances agricoles. Ce qui justifie ces négociations avec des fournisseurs alors même que l'Etat continue de fournir des intrants (non spécifiques à l'ananas) subventionnés (plus irrégulièrement que pendant les années antérieures, avec tendance à l'abandon de cette option de subvention). Il s'agit là d'une démarche innovante à soutenir/accompagner dans le contexte guinéen.

La FEPAF rapporte qu'il existe quelques expériences de paiement de services de conseils agricoles (essentiellement des conseils techniques en prélude à l'installation / pendant les premiers mois d'exploitation) par des « nouveaux exploitants », souvent des cadres installés en ville. Elle envisage d'inscrire ce service dans son offre de services (en relation avec son modèle économique fraîchement instauré, avec l'appui de PROFIMA) même si les modalités de recouvrement, même partiel des coûts de service, restent à préciser.

1) Plantations d'ananas géoréférencées dans les préfectures de Kindia



Les travaux réalisés par le GRET, auprès des institutions de Microfinance (IMF) et des Micro-Petites-Moyennes Entreprises (MPME) agricoles, dans le cadre de la subvention d'équipement adossé au crédit et ceux de DID (toujours auprès des IMF - diagnostic, appui en cours pour le développement de produits financiers adaptés aux MPME agricoles) ont contribué à améliorer la connaissance réciproque des besoins/contraintes entre acteurs de l'offre et ceux de la demande en financement agricole. Ce travail se poursuit et est complété par l'éducation financière et devra s'appuyer sur des relations gagnant/gagnant entre prestataires financiers et emprunteurs.

On relève une conscientisation croissante des acteurs, récipiendaires d'infrastructures collectives (Aménagements hydro agricole -AHA, magasins de stockage) sur la nécessité d'une gestion, d'une maintenance saine pour en assurer l'usufruit dans la durée. Grâce aux appuis fournis par les prestataires et les bénéficiaires contractants, ils disposent des bases et des outils (redevance eau, entretien préventif etc) pour une gestion durable des investissements réalisés en leur faveur. Les appuis doivent se poursuivre jusqu'au terme de l'intervention afin de consolider les fragiles avancées. Grâce à ces actions combinées (assistance technique et subvention), les deux IMF partenaires ont revu à la baisse leurs taux d'intérêt et leurs conditions de garantie matérielle. Le taux d'intérêt est passé de 2 à 1,5% pour tous les crédits agricoles (FINADEV) et de 3 à 2% pour les crédits agricoles court terme et à 1,5% pour les crédits agricoles à moyen ou long terme (CRG). Il y a lieu de préciser que ces améliorations du taux sont à l'assistance technique de DID et elles sont applicables aux crédits avec ou sans subvention.

Un producteur, voisin du site de Botobofel/Dhokal, s'est inspiré de l'infrastructure en place pour réaliser à ses frais un système d'irrigation privé. Il s'agit là d'une externalité positive induite grâce aux actions de réhabilitation de ce périmètre et de mise en place d'un système de gestion durable de l'eau productive par Enabel (DAKMA puis Entreprenariat agricole).

2Périmètre irrigué de Botobofel (à gauche) et répliation sur initiative privée (à droite)



3.3 Performance de l'output 1



Output : GIN1701411 - R1 : Les besoins de renforcement des filières sont identifiés par des études, la cartographie et la concertation des acteurs afin d'identifier les possibilités d'investissements structurants

Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
GIN1701411 - Un plan de renforcement des filières est développé et approuvé par les acteurs	0	3	3	3	3

3.3.1 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Cartographie filières, besoins, niches		X		
2. Etudes de faisabilité		X		
3. Concertations entre acteurs pour le ciblage des niches		X		

3.3.2 Analyse des progrès réalisés

Les bénéficiaires contractants ont facilité la mise à jour puis l'exécution des plans d'action pour le développement des filières ananas, mangue et pomme de terre. Rappelons que les plans initiaux ont été élaborés en 2019 par les acteurs concernés grâce à l'appui de l'intervention.

En facilitant les rencontres, le partage, les échanges autour de questions relatives à la croissance de leurs activités, au développement de la filière, les concertations sont appréciées par les acteurs. Toutefois, elles sont relativement « larges » et ont dû mal à se recentrer autour de thèmes prioritaires. Elles souffrent aussi du manque d'organisations représentatives dans les différents maillons, en dehors du maillon production. Enfin, il est nécessaire de trouver un mécanisme de financement, à terme de ces concertations, et de mieux les arrimer aux concertations plus larges du secteur agricole organisées par l'administration (telles que le CRADER).

Les actions suivantes ont aussi été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'action des filières :

- Appui aux services techniques et aux acteurs (producteurs, pisteurs, exportateurs) dans la lutte contre la mouche des fruits
- Evaluation des superficies en ananas, mangue et géoréférencement des plantations

- Evaluation du rendement de l’ananas dans les deux grands bassins de production (Kindia et Mafèrinyah)
- Etudes des systèmes de production de la pomme en Moyenne Guinée
- Collecte des prix et des quantités de pomme de terre commercialisées dans la zone de production et dans les grands centres de consommation.

Ces activités ont été mises en œuvre par les acteurs (acteurs des filières, services techniques, bénéficiaires contractants) ; leurs résultats ont fait l’objet d’une validation large par les principales prenantes et les autorités techniques régionales et/nationales. Ces informations et données contribuent à une connaissance plus détaillée des filières et d’aide à la prise de décisions.

Le guide de bonnes pratiques de transformation de l’ananas et de la mangue, élaboré en fin 2020/ début 2021, a été édité ; il a fait l’objet d’une large diffusion auprès des transformateurs en activité ou en devenir, des structures d’appui. Vu le large succès rencontré, une réédition a été effectuée en 2022.

3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : GIN1701411 - R2. Les entrepreneurs des filières ont accès à des appuis, à l’innovation et à des services de conseil, à la gestion technique et économique qui intègrent la dimension de gestion durable des ressources naturelles						
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale initiale	Cible finale révisée*
GIN1701411 - Nombre d’hectares exploités de manière durable dans la zone d’intervention	0	252	1.664	250	250	2.213
GIN1701411 – Pourcentage de producteurs/entrepreneurs agricoles actifs au niveau des OP/interprofessions et utilisant les services d’appui mis en place ou renforcés (%)	0	21	38	45	50	50

(* En cas de dépassement par la valeur actuelle de la cible finale, cette dernière est révisée à la hausse en tenant compte de l’évolution moyenne de l’indicateur lors des (3) années précédentes.

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Appuis non-financiers aux MPME et organisations agricoles opérant en aval des filières ciblées		X		
2. Appuis non-financiers aux MPME et organisations agricoles opérant en amont des filières ciblées		X		
3. Promouvoir des innovations agro-environnementales dans le développement des filières ciblées		X		

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les superficies exploitées de façon durable ont été évaluées à 116 hectares d'ananas et 1.548 hectares de pomme de terre, valeur supérieure à l'objectif fixé pour 2022 (665% de l'objectif). Il s'agit de superficies bénéficiant d'au moins une pratique agricole durable pendant 2 cycles d'exploitation consécutifs. L'appui au développement de la production agricole durable s'est poursuivi de façon fort appréciable en 2022 : démonstration et utilisation du compost, utilisation raisonnée d'engrais, installation de cultures intercalaires, rotation culturale, paillis, traction animale, valorisation du labour croisé pour lutter contre les adventices, etc. Il s'est étendu à l'ensemble de la zone d'intervention (surtout en Moyenne Guinée) en réponse à la demande des producteurs membres des organisations faitières.

L'application de bonnes pratiques (labour/enfouissement, phosphatage, compost de 21 jours, rotation adéquate, sélection semences, traction animale), dans les parcelles de démonstration (sur 55 hectares) ont permis d'obtenir des sauts de rendement de 18 à 30 tonnes de pomme de terre par hectare. Même si les rendements obtenus en parcelles de démonstration ne peuvent être obtenus par le « producteur moyen », la marge de progrès est si substantielle que l'adoption des bonnes pratiques induira une hausse sensible de la productivité. L'utilisation d'un réseau de producteurs leaders formés (94) a permis à Eucord, en synergie avec AGIRE (RGTA-DI/Eclosio), de former / sensibiliser 4.259 producteurs, dont 44% de femmes, à ces bonnes pratiques de conduite de la pomme de terre. Le défi réside dans l'adoption, dans la durée, de ces bonnes pratiques par les producteurs ciblés.

Concernant la filière ananas, l'agroécologie est promue par l'entremise d'AGIRE à travers les CEP (au nombre de 9, dont 3 plateformes d'innovation) en collaboration avec les partenaires (FEPAF, PROFIMA, CRA Foulaya, ANPROCA) pour des échanges sur les pratiques agricoles. Les pratiques d'association ananas et cultures maraichères (piment, aubergine, pastèque, papaye solo, concombre), qui permettent notamment de disposer de recettes à plus court terme (en regard du cycle assez long de l'ananas), ainsi que d'application du compost sont en cours de développement et d'adaptation (avec un coefficient démultiplicateur atteignant 6). La culture de l'ananas ayant un cycle végétatif long, les activités liées à la capitalisation et la diffusion des résultats issus des CEP sont en cours de réalisation (production des fiches de bonnes pratiques à publier). Néanmoins, les productions ayant recours à l'agroécologie sont déjà reconnues pour leurs qualités organoleptiques (goût, conservation, impact sur la santé). Une action de diffusion de films biodégradables en guise de paillis a été effectuée sur 5 sites pilotes et atteint 117 producteurs. Les premiers effets (économie d'eau, réduction de l'entretien, ...) ont déjà engendré un engouement conséquent qui a poussé la FEPAF à prendre des dispositions afin de fournir le meilleur accès à cette technique pour ses membres (organisation du circuit de distribution des films, à partir d'un fournisseur installé dans la sous-région ouest-africaine).

3 Pratique d'agriculture durable



Production de compost



Champ travaillé avec traction animale



Démonstration d'outils aratoires

La proportion de producteurs ayant accès aux services fournis par leurs organisations a aussi augmenté de façon importante : accès aux intrants agricoles (semences, engrais), accès au conseil (conseil de gestion, autre conseil technique). Dans le cadre du conseil de gestion à l'exploitation familiale (20 groupes de conseil de gestion de 15 personnes membres de la FPPD en moyenne), environ trois quart (74,72%) des producteurs appuyés ont amélioré leurs pratiques agricoles ; une grande partie d'entre eux tiennent les supports de gestion (59,5%) et savent calculer les coûts de production (40%).

Les activités mises en œuvre par les bénéficiaires contractants ont poursuivi leur régime de croisière en 2022. Ainsi, 100 et 57 MPME respectivement dans les filières pomme de terre et ananas/mangue ont été accompagnées sur le plan technique et coachés. Grâce aux appuis et conseils techniques, des améliorations substantielles sont rapportées au niveau des MPME actives dans le maillon transformation (ananas et mangue) : augmentation des volumes d'activités, du chiffre d'affaires et des marges bénéficiaires des MPME accompagnées, adoption de bonnes pratiques d'hygiène et de transformation dans les unités de transformation de mangue et d'ananas. Dans le cadre de l'appui fourni aux MPME, 118 plans d'affaires (61 dans la pomme de terre et 57 dans l'ananas et la mangue) ont été élaborés/finalisés par les bénéficiaires contractants et transmis à SUBENTAGRI pour la subvention et le financement. En fin décembre 2022, vingt (20) entrepreneurs (1 dans l'ananas et 19 dans pomme de terre) en ont bénéficié pour un montant de 57 350 euros de subvention et de 72 940 euros de crédit (soit un levier de 1,27).

4 Coaching d'entrepreneurs



Séance de coaching



Séance de coaching



Appui à l'élaboration de plan d'affaires

Une certaine mise à l'échelle de la production de semences de pomme de terre recyclées a été engagée : 20 producteurs semenciers ont été formés et suivis en 2022 contre 16 en 2021 et 2 en 2020. La prochaine récolte est programmée pour les mois de mars/avril 2023. Il faut se rappeler que la production de pomme de terre peut se

faire en Guinée pendant 3 périodes : décembre-mars, juin-septembre, septembre-janvier. La production de décembre-mars, dite de saison sèche, est la plus productive en raison de l'utilisation de semences importées et de conditions climatiques favorables. Les autres cycles de production utilisent, en guise de semences, des tubercules produits localement et destinés à la consommation. C'est pour répondre aux besoins en semences pour ces « autres cycles de production » qu'il y a une opportunité de développer une filière semencière locale (autour de centres semenciers à redynamiser). A travers les organisations faitières (FPFD, UGAS), 1.425 tonnes de semence ont été distribuées.



Parcelle semencière de pomme de terre



Stock de semences

La FEPAF, en tant que sous bénéficiaire contractant d'une convention de subsides, reçoit un appui technique et financier. Elle est accompagnée dans son organisation et sa gestion, a été dotée d'une équipe technique qui délivre quelques appuis aux producteurs membres. Elle est en train de valoriser certaines bonnes pratiques dans son modèle économique ainsi que le type de services qu'elle pourra rendre à terme à ses membres (suite au voyage d'échange auprès de la FPFD réalisé en 2021).

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : GIN1701411 - R3 : L'accès des entrepreneurs des filières aux services financiers est amélioré par l'articulation aux fournisseurs et l'introduction de produit financiers innovants					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
GIN1701411 - Nombre d'entreprises ou individuels opérant dans les filières qui ont eu accès à un financement	0	349	1 369	1 500	1.600
GIN1701411 - Nombre de nouveaux produits financiers en faveur des entrepreneurs agricoles développés grâce aux appuis du programme	0	0	3	3	3

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Diagnostic des raisons du faible financement des filières ciblées		X		
2. Améliorer au niveau des IF/IMF, l'offre de produits financiers adaptés aux besoins des filières et renforcer leur expertise technique et financière			X	
3. Des mécanismes de financement permettant de réduire les risques des IF/IMF et de soutenir l'investissement dans les filières sont développés			X	

La mise en œuvre des activités 2 et 3 est en retard non pas par rapport à la planification 2022 mais parce qu'elles l'étaient déjà depuis 2020 (suite à la perte de temps conséquente dans les négociations non abouties avec l'UNCDF). Effet, il s'agit d'activités au « long cours » ; ce classement a donc été maintenu en 2022 en raison de son impact sur la délivrance des outputs et de leur contribution à la réalisation de l'outcome.

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Le déploiement de tous les outils retenus dans la stratégie de facilitation au financement de l'intervention Entreprenariat agricole a pu être réalisé en 2022 : mobilisation de partenaires pour la mise en place de la subvention d'équipement adossée au crédit, assistance technique aux institutions de microfinance en vue du développement de produits financiers adaptés aux besoins des MPME agricoles, finance inclusive à travers les groupements féminins d'épargne et de crédit, l'abondement du fonds de garantie de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon.

Dans le cadre de la finance inclusive et en synergie avec Entreprenariat féminin, cinquante (50) groupements féminins d'épargne et de crédit (GFEC) ont été mis en place par le bénéficiaire contractant AID/ACPEM (Association d'Appui aux Initiatives de Développement, Association Communautaire Pour l'Economie des Menages). 959 femmes (sur 1.355) membres de ces GFEC ont obtenu un crédit pour mener des activités génératrices de revenu (AGR). Le taux de conversion de l'épargne en crédit s'est considérablement amélioré et se situe aujourd'hui à 63% contre 35% au premier cycle.

Indicateurs en fin décembre 2022 (cycles 1 & 2, plus 1^{er} trimestre du 3^{ème} cycle)

Fonds mobilisés	176 555
Crédit aux membres sur épargne collectée	102 082
Fonds social (solidarité) constitué	15 581
Capital partagé à la fin du cycle (épargne collectée + intérêt)	133 746

Le bénéficiaire contractant (GRET), en charge de la subvention d'équipement adossée au crédit, a sélectionné trois IMF partenaires comme partenaires au terme d'un processus compétitif. Il s'agit de Crédit Rural de Guinée (CRG), de Financial Development (FINADEV) et Atlantic Microfinance for Africa (AMIFA). Le manuel de procédures de gestion de la subvention est également élaboré et validé par toutes les parties prenantes. Pour l'année 2022, le défi est de lancer le premier cycle de financement d'équipements sur base de projets bancables par les IMF, d'en tirer les leçons et lancer les cycles suivants avec suffisamment de délai avant la fin du projet.

Dans le cadre de l'assistance technique aux IMF partenaires, Développement International Desjardins (DID) a réalisé dans un premier temps au niveau de l'offre des produits et services financiers, le diagnostic des 3 IMF partenaires. Ce diagnostic révèle en général que ces IMF ne disposent pas d'expertises suffisantes pour le financement du secteur agricole et les produits financiers offerts ne sont pas adaptés aux besoins des MPME cibles de l'intervention. Il s'en est suivi l'élaboration par DID et les IMF du plan de renforcement des capacités (des IMF) qui s'articule autour de 3 axes

- Axe 1 : Formalisation qui visera à améliorer la qualité et l'adéquation des politiques, procédures et outils qui supportent le financement agricole, en corrigeant les insuffisances relevées.
- Axe 2 : Formation et coaching afin d'accompagner les acteurs dans l'implantation, la prise en main et l'utilisation des politiques, procédures et outils révisés
- Axe 3 : Partenariats afin de bénéficier de l'expertise des autres acteurs de l'écosystème agricole pour réduire le risque de crédit agricole
- Axe 4 : Ajustements organisationnels afin de soutenir durablement les changements.

Au niveau de la demande des produits et services financiers (MPME agricoles) dans un second temps, DID a effectué une analyse des chaînes de valeurs agricoles cibles dans les régions de Kindia et Mamou.

Au terme de ces deux analyses, DID a produit des fiches technico économiques pour les maillons production, transformation, commercialisation. Il a identifié trois nouveaux produits financiers et il a proposé des améliorations pour deux produits existants. Les besoins de financements des acteurs indirects que sont les

fournisseurs ont également été analysés. A l'image de la subvention d'équipement, le défi est d'accélérer l'adaptation/la mise en place de ces nouveaux produits, de les tester et de les mettre à l'échelle.

C'est dans ce cadre qu'en août 2022, après validation de la direction de CRG, les trois nouveaux produits ont été déployés à titre pilote dans deux de ses caisses (Friguiagbé et Dounet). Ces produits sont en attente de validation par la direction de FINADEV avant le déploiement.

5 Formation en comptabilité simplifiée



La FPPD est propriétaire de fonds, légués par d'autres partenaires techniques et financiers (AFD, ACDI, FIDA), en dépôt à terme auprès de banques. Elle utilise ses fonds pour lever du financement bancaire avec lequel elle achète des intrants qu'elle vend à ses membres. Toutefois, les ressources mobilisées par FPPD, grâce à ce mécanisme, ne suffisent pas à couvrir les besoins des producteurs. D'où l'idée de « renforcer » ce fond afin de « servir » davantage de producteurs au final. C'est ainsi que l'intervention Entreprenariat agricole a accordé à la fédération un fonds de garantie de 350 000 euros en mars 2022.

Sur la demande de la fédération, l'intervention envisage également d'apporter à cette organisation des appuis techniques à travers DID pour une meilleure gestion de son dispositif de fonds de garantie et la mise en place d'un mécanisme permettant à la fédération de mobiliser des ressources à long terme auprès de ses banques partenaires afin qu'elle soit capable de financer ses besoins d'investissement en équipements agricoles.

3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : GIN1701411 - R4 - L'environnement des affaires et la gouvernance des filières ciblées sont améliorés à travers une meilleure articulation des acteurs et la réalisation des investissements structurants.					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
GIN1701411 - Nombre d'infrastructures publiques structurantes réalisées dans le cadre du renforcement des filières prioritaires	0	8	8	12	12
GIN1701411_ Nombre de partenariats commerciaux développés entre intervenants au sein des filières	22	38	79	56	74

6Magasin de stockage de Solaya Bamba



3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Professionnaliser les espaces de concertation au sein des filières ciblées		X		
2. Appuyer les entités déconcentrées du Ministère de l'agriculture dans le pilotage et le monitoring des stratégies sectorielles pertinentes		X		
3. Réaliser des investissements structurants prioritaires identifiés au sein des espaces de concertation			X	

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Quelques infrastructures d'intérêt collectif, visant à améliorer les performances des filières, ont été finalisés en 2022 ou sont en cours de l'être : magasins de stockage, aménagement hydro agricole de Daboya en faveur de la FEPAF.

Afin de créer les conditions propices au stockage des produits agricoles et à leur regroupement avant la commercialisation, des magasins de stockage ont été construits (5 en Moyenne Guinée et 2 en Basse Guinée). Ils pourront aussi servir au stockage d'intrants agricoles. Les organisations récipiendaires ont été accompagnées par Eucord et GRET pour décider des modalités de gestion, des outils de gestion adaptés à chacun des sites. Cet accompagnement se poursuivra pendant l'exploitation des magasins.

Les travaux de l'aménagement hydro agricole (AHA) de Daboyah ont démarrés depuis 2021, mais connaît des difficultés dans son exécution suite aux capacités (financières) limitées de l'entreprise retenue ; des mesures correctives ont été prises afin d'assurer sa finalisation au courant du premier semestre 2023. Le chantier est réalisé dans le cadre de la synergie entre 2 interventions d'Enabel : Entreprenariat agricole et Integra (pour une partie des travaux en HIMO) et en faveur de la FEPAF-BG et est destiné à la production d'ananas respectant les normes de qualité pour le marché d'exportation, dans un premier instant le marché du Sénégal. Un appel à candidature a été lancé courant 2022 par la FEPAF pour identifier et sélectionner les planteurs à installer sur le site, selon les critères suivants : âge (quota pour jeunes), expérience dans la production d'ananas, lieu de résidence, etc.

7 Aménagement hydro agricole



Le lancement des travaux des chambres froides solaires, initialement prévu depuis 2021, a été reporté en 2023. Un temps, plus long que prévu a été consacré à la prospection et à l'élaboration des spécifications techniques de ces travaux. Le secteur de la production de froid à partir d'énergie solaire fait l'objet d'innovations continues en nombre important. Pendant la prospection, il s'est agi de prendre connaissance du maximum de solutions disponibles. Plutôt que de faire des spécifications techniques « fermées », l'option retenue a été d'élaborer un cahier de charges qui permette de recevoir et d'analyser le maximum de solutions disponibles, innovantes en tenant compte des coûts d'investissement, des coûts d'exploitation, de la complexité des systèmes etc. Malgré ces précautions, la première procédure de marchés publics n'a pas abouti et une relance s'est avérée nécessaire (avec succès cette fois). Les travaux des infrastructures annexes ont pu démarrer et les chambres froides pourront être installées dans les prochains mois.

Les travaux de nouveaux aménagements hydro agricoles en Moyenne Guinée ont aussi été reportés à 2023. Les études préalables, confiée à un prestataire local, ont pris beaucoup de retard. Il a fallu résilier le marché et mobiliser un prestataire pour réaliser ces études préalables dans un délai raisonnable et avec la qualité requise. Ensuite, la

procédure de marchés publics à connu une issue similaire à celle des chambres froides (infructuosité et relance avec succès).

En vue de créer les conditions d'une gestion durable des AHA, un prestataire a été mobilisé pour accompagner les exploitants des différents aménagements hydroagricoles (réalisations d'Entreprenariat agricole et réalisations du projet de démarrage DAKMA) à choisir la modalité de gestion la plus adaptée et, pour ce faire, à mettre en œuvre les outils ad hoc. Il faut signaler que l'appui à la gestion durable des AHA est en cours, depuis 2020, sur 3 pilotes réalisés par DAKMA. La collecte de redevances en vue de l'entretien régulier des sites s'y poursuit. Toutefois, les organisations gestionnaires de ces sites ont besoin de l'appui d'un professionnel du sujet. La gestion durable des AHA est reprise dans les recommandations de l'évaluation finale (ou plutôt évaluation ex post) de DAKMA. En raison de son caractère « pilote » en termes de gestion et d'exploitation, l'AHA de Daboyah fait l'objet d'un appui spécifique du prestataire d'ingénierie sociale.

Quelques liens commerciaux ont été facilités par les bénéficiaires entre acteurs nationaux des différentes filières. Toutefois, le développement de nouveaux liens stables voire formels a du mal à se concrétiser. Pour avancer, il est sans doute nécessaire de revoir les démarches, en ciblant mieux les acteurs concernés, en laissant davantage d'initiatives aux entrepreneurs. Dans ce cadre, l'approche clusters est préconisée et pu être initiée en 2022 (tant pour la filière pomme de terre que pour celle de l'ananas) et sera approfondie en 2023.

Les services techniques déconcentrés ont reçu des appuis en vue de leur faciliter la réalisation de certaines activités et leur participation à la mise en œuvre de l'intervention. Ils sont ainsi pu suivre les actions en cours dans leur localité, organisé des activités en lien avec leur mandat (formation et protection phytosanitaire, suivi des rendements, concertation sectorielle, ...). L'intervention a saisi l'occasion pour renforcer les capacités des partenaires en matière de maîtrise d'ouvrage puisque les services techniques ont aussi participé à l'évaluation de marchés et proposition d'actions dans le cadre de subsides/marchés publics, au suivi de certains chantiers d'infrastructure. Ces appuis, certes limités, ont permis aux services techniques d'assurer leur présence technique sur le terrain, de valoriser des appuis antérieurs de la Coopération belge (formation, équipements). Ils sont hautement appréciés par la partie guinéenne d'autant qu'il y a peu d'appuis d'autres intervenants. Le renouvellement des cadres au niveau des directions régionales et provinciales en charge de l'agriculture (effectué fin 2022) devrait contribuer à une nouvelle dynamique au niveau de ces structures.

La concertation sectorielle dans la région de Kindia fonctionne assez bien. Par la tenue des Concertations Régionales des Acteurs du Développement Rural (CRADER), elle se concentre autour de thématiques préalablement choisies par les principales parties prenantes (services techniques, acteurs des filières agricoles, ONG, projets), combine visites de terrain, exposition de produits locaux et travaux/débats en salle. Il faut noter que cette concertation est soutenue par Enabel déjà depuis 2016 dans le cadre du projet DAKMA. Cette initiative s'est développée au niveau d'autres régions du pays, dont celle de Mamou.

3.7 Performance de l'output 5



3.7.1 Progrès des indicateurs

Output : GIN1701411 - R5- L'accessibilité et l'utilisation de nouveaux outils digitaux par les acteurs locaux sont améliorées					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
GIN1701411 - Nombre d'innovations développées et/ou renforcées au sein des filières	0	1	1	2	3
GIN1701411 Niveau de l'utilisation des applications digitales par les entrepreneurs/MPME au sein des filières (%)	0	0	2,5	20	30

3.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. A0501 Renforcer l'offre de services numériques et former à leur utilisation en vue d'améliorer la compétitivité des chaînes de valeur prioritaire			X	
2. A0502 Analyser les besoins d'informations de prix et marchés			X	

3.7.3 Analyse des progrès réalisés

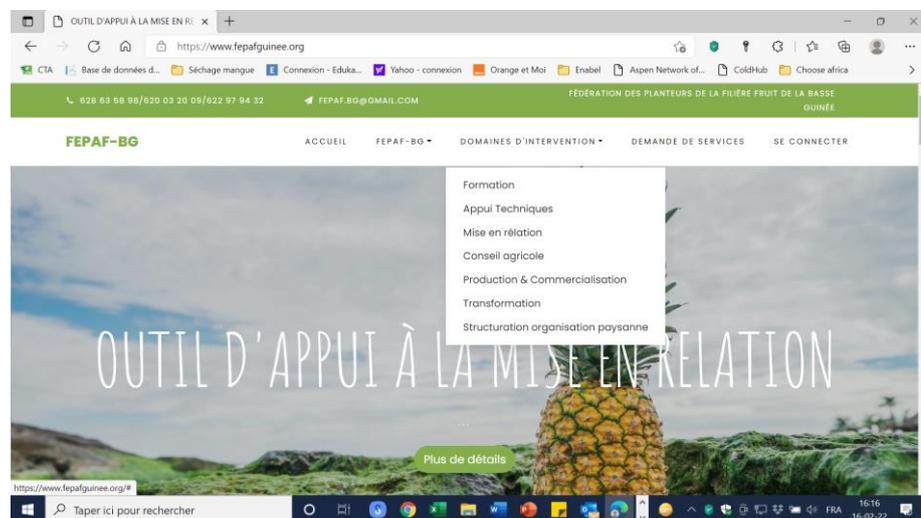
Dans le cadre de ses appuis à la filière ananas/mangue, OsezInnover (co- bénéficiaire contractant aux côtés de GRET) a amélioré le site de la FEPAF en y développant une plateforme de mise en relation entre offre / demande en ananas ou produits issus de l'ananas. La plateforme est en cours de finalisation et devait connaître son déploiement effectif prochainement.

Le conseil de gestion à l'exploitation familiale est un outil pertinent d'appui au producteur dans le contexte guinéen. Il permet aux producteurs bénéficiaires de respecter les itinéraires techniques, de connaître leurs coûts de production, de bénéficier des conseils de leurs pairs. Les coûts du conseil de gestion sont relativement importants et récurrents. A la suite d'échanges avec la FPPD, il est envisagé de faciliter la digitalisation de certaines fonctions comme la collecte des données des exploitations, de faciliter le partage à temps de certaines informations au sein des groupes de conseil de gestion. La FPPD collecte aussi les prix, les quantités de pomme de terre sur certains marchés de collecte et marchés terminaux. Les informations peuvent aussi être partagées avec les acteurs

de la filière pomme de terre en valorisant l'outil digital. Les marchés relatifs à l'acquisition d'équipement et au recrutement d'un prestataire formateur sont en cours d'attribution.

En collaboration avec l'intervention Entreprenariat Féminin, une formation pour l'orientation des promoteurs des MPME agricoles sur l'utilisation du digital à été effectuée et concerne les Régions de Kindia et Mamou. Le suivi de l'impact de cette formation est en cours et actuellement on peut déjà considérer 60 utilisateurs confirmés.

Photos 8 : Plateforme de la FEPAF



4 Suivi budgétaire

A fin 2022, l'intervention a réalisé un taux d'exécution global de 66%. La performance opérationnelle de l'année 2022 a été appréciable, 97% par rapport à la planification de base établie en février 2022.

Une révision budgétaire a été approuvée par le Comité de pilotage. Elle a permis de renforcer les ressources globales et plus particulièrement celles destinées aux infrastructures structurantes.

Suivi budgétaire en euro	Budget initial	Budget révisé	Dépenses		Solde	Taux de dépensement à la fin de 2022
			Années précédentes	Année couverte par le rapport 2022		
Total	11.500.000	12.410.000	4.561.692	3.592.019	4.256.289	66%
Résultat 1 : Les besoins de renforcement et les niches de développement des filières ciblées sont identifiés	400.000	275.755	249.466	18.488	7.800	97%
Résultat 2 : L'accès des entrepreneurs des filières ciblées aux appuis technico-économiques et à l'innovation est amélioré	2.016.000	3.371.189	1.416.750	1.026.066	928.374	72%
Résultat 3 : L'accès des entrepreneurs des filières aux services financiers est amélioré par l'articulation des fournisseurs de services et l'introduction des produits financiers innovants	3.306.000	2.024.862	604.271	933.006	487.585	76%
Résultat 4 : L'environnement des affaires et la gouvernance des filières ciblées sont améliorés à travers une meilleure articulation des acteurs et la réalisation des investissements structurants	4.299.180	5.556.991	1.695.992	1.247.028	2.613.972	53%
Résultat 5 : L'offre de services numériques pour les entrepreneurs des filières et l'utilisation des nouveaux outils digitaux sont renforcées	440.000	21.500	8.961	5.016	7.523	65%
Réserve	0	0	0	0	0	
Moyens généraux	1.038.820	1.159.703	586.253	362.415	211.035	82%

5 Risques et problèmes

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Les entrepreneurs adoptent une attitude attentiste/réticente pour faire des investissements à long terme (crédit) en raison d'un manque d'expérience avec les mécanismes et produits financiers.	03/02/2019	DEV	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Développement d'outils adaptés d'accès au financement	Assistance Technique	30/06/2023	Développement d'outils de facilitation de l'accès au financement. Facilitation de l'accès aux services d'appui technique	En cours
Renforcer le dialogue entre IF/IMF et porteurs de projets à accéder aux crédits	Assistance Technique	30/07/2023		En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Faible disponibilité de certains intervenants à mettre en œuvre des approches cohérentes dans une logique de développement durable	01/04/2019	DEV	Moyen	Faible	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Mettre en place des mécanismes de concertation/harmonisation des démarches entre les différents intervenants	Comité technique de suivi	30/06/2023	Concertation périodique avec Projet de relance de la filière ananas Concertation entre bénéficiaires contractants Appui à la réalisation des concertations régionales agricoles (Kindia, Mamou)	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Marché de travaux infrastructures de stockage réfrigéré / solaire ou mix énergétique : risque de d'indisponibilité d'entreprises compétentes pour ces travaux en Guinée	01/04/2020	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Appui pour l'élaboration du cahier de charges via le contrat cadre Electricité et mise à disposition d'un liste d'entreprises compétentes	BARRY Thierno Mamadou Hady	30/11/2020	100%	Accompli
Prospection d'entreprises étrangères compétentes	Assistance Technique	31/10/2021	Mobilisation d'un bureau cadre Bruxelles BXL 1762 pour l'élaboration du cahier de charges, la prospection d'entreprises européennes	Accompli

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Risque de retard dans la mise en œuvre du dispositif de subvention adossée au crédit	15/11/2020	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Prise de dispositions avec le BC (GRET) afin de diligenter le traitement des dossiers au niveau des IMF	FOFANA Sékou Kenda	31/03/2023	68 dossiers d'entrepreneurs soumis	En cours
Identification d'équipements contribuant à la structuration de la filière (opérateurs agrégateurs)	FOFANA Sékou Kenda	31/03/2023	Quelques agrégateurs identifiés : au niveau transformation (pépites), production de semences/rejets, commercialisation	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Concentration relativement forte (31%) de l'exécution budgétaire 2022 au Q4/2022.	15/06/2022	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Suivi rapproché des contrats en cours	VAN DE VELDE Thibault	31/12/2022	Performance opérationnelle appréciable atteinte pour l'année 2022 : 97 %	Accompli

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Exécution à un niveau incorrect du budget total prévu pour la mise en œuvre de l'intervention (sous-consommation ou dépassement conséquents)	20/01/2023	FIN	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Planification suffisamment fine et suivi approprié (outils intermédiaires), avec possibilité de recours éventuel à une certaine souplesse à travers une restitution (partielle) du fonds de garantie à la FPFD et/ou la consommation du budget alloué à Subentagri.	VAN DE VELDE Thibault	31/12/2023	Certains outils de planification et de suivi existants. Orientation de l'utilisation des subventions adossées au crédit vers des équipements structurant pour la filière (favoriser la qualité plutôt que la quantité).	En cours

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Finalisation de la réalisation des infrastructures liées aux marchés dernièrement attribués (AHA, chambres froides)	20/01/2023	OPS	Moyen	Haute	Haute

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Suivi rapproché de l'exécution des marchés	BARRY Thierno Mamadou Hady	30/09/2023	Implantation des chantiers en cours	En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
La création et la formalisation des entreprises sont entravées par un cadre fiscal officiel contraignant	15/04/2019	OPS	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Appui à l'organisation des structures représentatives (fédérations, associations...) et à la concertation au sein du secteur privé afin de leur permettre de peser sur le climat et l'environnement des affaires	Direction de l'intervention	30/06/2023	Processus en cours avec l'appui des bénéficiaires contractants.	En cours
Renforcer le dialogue public-privé aux niveaux national et local	Comité de pilotage	30/06/2023	Processus continu	En cours
Inciter les MPME à se formaliser via les facilités mises en place par l'Etat guinéen	Assistance Technique	N/A	En lien avec les bénéficiaires contractants en charge des appuis non financiers aux MPME	En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Des conflits fonciers freinent les investissements et la réalisation des infrastructures structurantes	15/04/2019	OPS	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Vérifier que le statut et la propriété de chaque site permettent un appui éventuel de l'intervention sans risque	Direction de l'intervention	N/A		En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Retard dans la mise en œuvre du dispositif de subvention adossée au crédit	01/04/2021	OPS	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Adaptation du mécanisme d'octroi des subventions adossées au crédit	FOFANA Sékou Kenda	28/02/2022	Validation du manuel de la subvention adossée au crédit en Janvier 22 (avec possibilité d'évolution progressive)	Accompli

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Temps limité d'appui pour la maîtrise de la gestion durable des infrastructures (aménagement hydro agricoles, chambres froides à bas d'énergie solaire)	01/10/2021	DEV	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Appui à la gestion des chambres froides et des sites aménagés	Direction de l'intervention	30/06/2023	Un appui à la gestion des chambres froides dans le marché de construction est prévu et les bénéficiaires contractants seront associés à la formation Appui de la mission d'ingénierie sociale des AHA aux sites retenus avant la réception	En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Transition politique de durée inconnue avec suspension de la constitution et des institutions	06/09/2021	DEV	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Poursuivre les actions en cours avec les acteurs locaux établis en dehors de la sphère politique	VAN DE VELDE Thibault	N/A		En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel
Retards dans l'exécution du marché de travaux pour l'AHA de Daboyah	07/09/2022	DEV	Moyen

Atténuation de l'émission			Suivi de l'émission	
Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Mobiliser une avance pour l'acquisition du matériel restant (import)	KINDT Geert	15/11/2022	Des avancées suffisantes dans les travaux en cours lèvent la conditionnalité posée. Le prestataire aurait trouvé un accord pour la mobilisation d'une garantie bancaire. L'option de l'avance n'est pas retenue, vu l'incapacité reconnue du prestataire à honorer ses engagements.	Annulé
Régler le problème des exploitants "pirates" installés sur le site	BARRY Mamadou Mouctar	31/03/2023	Intervention des autorités (Gouverneur, Préfet, DRAE) pour une négociation entre la FEPAF et les concernés	En cours
Mobiliser adéquatement les jeunes apprenants du chantier école mis en œuvre dans le cadre d'INTEGRA	BARRY Mamadou Mouctar	30/06/2023	INTEGRA peut mobiliser les jeunes apprenants jusqu'en mai 2023 au besoin et leur trouver des occupations alternatives en cas de gap en termes de travaux à effectuer sur le site Plan d'action (selon avancée des travaux) partagé avec INTEGRA	En cours
Suivi rapproché de l'exécution des travaux et relance d'un marché pour l'équipement	BARRY Mamadou Mouctar	30/06/2023	Avenant pour le marché des travaux élaboré ainsi que pour le suivi-contrôle. CSC pour le marché d'équipement transmis à ECA.	En cours
Livraison des rejets d'ananas postposée	CAMARA Nassirou Condetto	30/06/2023	Accord à l'amiable en cours de négociation	En cours

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Les activités d'appuis non financiers d'Entrepreneuriat agricole sont bien articulées avec celles de l'Entrepreneuriat féminin (intervention développement de l'entrepreneuriat féminin). Dans une filière et une zone géographique donnée, les appuis délivrés aux entrepreneuses par l'Entrepreneuriat féminin viennent en complément de ceux mis en œuvre par l'Entrepreneuriat agricole (sans distinction de sexe).

Les deux interventions ont mobilisé, via une convention de subvention, un partenaire pour la mise en place d'une subvention d'équipement adossée au crédit. Dans le cadre de la finance inclusive, la mise en place de groupements féminins d'épargne et de crédit a été facilitée par les deux interventions, toujours via une convention de subsides conjointe.

Également, en collaboration avec l'intervention Entrepreneuriat Féminin, une formation pour l'orientation des promoteurs des MPME agricoles sur l'utilisation du digital a été effectuée et concerne les Régions de Kindia et Mamou.

Afin d'offrir aux MPME agricoles un accès à des services non financiers non actuellement offerts (par les bénéficiaires contractants, peu disponibles ou peu accessibles financièrement), l'intervention a entrepris de mobiliser des prestataires afin de délivrer ces services à titre pilote. A terme, il est envisagé d'inclure ces services à l'offre de services (accès à l'information, services d'idéation/incubation, mise en relation, réseautage, formation) du Hub Entrepreneurial que l'intervention Entrepreneuriat Urbain (EU) est en train de mettre en place à Kindia. Dans cette logique, le Hub Entrepreneurial pourra devenir une plateforme de services variés pour l'ensemble des groupes cibles des interventions - EA, EF, EU et EC – du programme Entreprena.

Dans le domaine de la transition agroécologique, des passerelles sont de mise avec l'Economie verte sur le territoire du Mont Gangan, à travers notamment un bénéficiaire contractant commun (RGTA-DI/Eclosio).

6.2 Avec les projets pour tiers

L'aménagement hydro agricole de Daboyah est réalisé par l'Intervention Entrepreneuriat agricole en synergie avec le programme Integra. L'entrepreneuriat agricole a mobilisé une entreprise pour la réalisation des travaux ; Integra réalise la piste d'accès au site par la mobilisation de jeunes apprenants pour les travaux en Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). D'autres jeunes apprenants du programme Integra sont mobilisés pour certains travaux de l'aménagement hydro agricole, toujours en HIMO : maçonnerie, plomberie, ferrailage, creusement de tranchées. Enfin, certains jeunes du programme Integra, intéressés par la production agricole, sont placés en stage au sein de l'organisation FEPAF appuyée par l'intervention Entrepreneuriat Agricole et sont candidats afin de pouvoir s'implanter sur le site aménagé.

9 Travaux en HIMO de jeunes « Integra » sur le chantier de Daboyah



Avec Sanita, la valorisation des composts issus de déchets ménagers dans les exploitations agricoles est partagée. Cette activité a pris du retard en raison du délai dans le démarrage effectif du “Pilote Compost” de Sanita dans la zone d’intervention de Entrepreneuriat agricole (Kindia). Dans un premier temps, Entrepreneuriat agricole a facilité les contacts entre Sanita et les partenaires de la recherche agricole, les structures actives dans la valorisation du compost à Kindia. A présent, Sanita appuie la collecte des déchets triés et la gestion technique du Centre de compostage ; pour sa part, Entrepreneuriat agricole appuie la gestion entrepreneuriale du Centre et la diffusion du compost à travers des champs écoles paysans et des parcelles de démonstration au niveau de producteurs modèles (filières ananas et maraichère).

6.3 Autres synergies et complémentarités

- Synergie avec le projet de Relance de la Filière Ananas (REFILA, financé par l’UE) dans l’appui à la filière ananas : appui concerté à la FEPAF, promotion de la culture de l’ananas sous film plastique biodégradable.
- Synergie avec International Trade Center (ITC qui est partie prenante du projet REFILA) pour le développement commercial de l’ananas de Guinée : ateliers conjoints, concertations périodiques pour décider des appuis à la commercialisation de l’ananas
- Synergie avec le COLEACP pour l’élaboration d’un guide des bonnes pratiques de production de la pomme de terre en Guinée.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

Dans le cadre du développement de pratiques d'agriculture durable, l'ONG RGTA-DI poursuit la promotion et l'utilisation de compost de 21 jours et la traction animale. L'ananas, habituellement produit en monoculture, est maintenant cultivé avec des cultures intercalaires à titre de test au niveau de CEP et par quelques producteurs modèles avec l'accompagnement de RGTA-DI. Ces cultures intercalaires sont des « cash crop » à cycle court ; elles contribuent à soulager les besoins de trésorerie du planteur d'ananas en attendant la récolte (de l'ananas après 16 mois).

Eucord, autre bénéficiaire contractant, travaille en synergie avec le RGTA-DI pour l'adoption de pratiques agricoles durables sur la pomme de terre (labour croisé et enfouissement de la matière organique, hersage, utilisation raisonnée d'intrants).

Profitant notamment de la forte hausse des intrants importés et du retrait progressif des subventions de l'Etat, la promotion du compost est facilitée également à travers la synergie développée avec Sanita autour du Centre de compostage de Kindia.

Grâce à la facilitation de l'intervention, le service de la protection des végétaux de Mamou a formé 24 auxiliaires de défense des cultures à la protection de l'environnement, particulièrement dans le choix des produits de traitement, leur dosage, les périodes d'application. Une action similaire est prévue pour la Région de Kindia.

Dans le cadre de l'accès à la subvention d'équipement adossée au crédit, une discrimination positive est recherchée pour des équipements ou biens durables ayant peu ou pas d'impact négatif sur l'environnement.

La gestion intégrée des ressources en eau est abordée dans le cadre des aménagements hydro agricoles et de l'appui à l'ingénierie sociale. Un atelier spécifique sur l'impact et certaines réponses aux changements climatiques (GIRE, agroécologie) a été tenu en novembre 2022, en réunissant les principaux acteurs des régions de Mamou et Kindia dans le domaine agricole. Cet événement s'est avéré assez initiateur d'une réflexion plus approfondie sur ces questions et de l'élaboration de plans d'action y attendant (cf. CRADER, DRAE).

7.2 Genre

L'appui au genre est bien matérialisé dans les synergies entre Entrepreneuriat agricole et Entrepreneuriat féminin que ce soit au niveau des appuis non financiers ou financiers.

Afin de faciliter l'accès du genre à l'équipement, la subvention d'équipement adossée au crédit est établie sur un taux de base applicable à tous les promoteurs d'entreprises. A ce taux de base, s'ajoutent des taux spécifiques additionnels :

- pour les jeunes,
- pour les femmes.

Le premier cycle des Groupements féminins d'épargne et de crédit a touché 1.355 femmes et 959 d'entre elles ont pu obtenir des crédits pour réaliser des activités génératrices de revenus.

Notons enfin que la production de pomme de terre, la transformation de l'ananas et de la mangue sont majoritairement réalisées par des femmes.



7.3 Digitalisation

L'output 5 est pleinement dédié à cette thématique (cf. 3.7).

La FEPAF a été accompagnée pour l'élargissement de sa plateforme à de nouveaux services de mise en relation entre acteurs de la filière ananas pour l'achat de rejets, la commercialisation de l'ananas fruit, les services d'appui technique (de la FEPAF).

Au niveau de la FFPD (voire d'UGAS), le processus est enclenché pour la facilitation de la digitalisation de certaines fonctions comme la collecte des données des exploitations, de faciliter le partage à temps de certaines informations au sein des groupes de conseil de gestion. La FFPD collecte aussi les prix, les quantités de pomme de terre sur certains marchés de collecte et marchés terminaux. Les informations peuvent aussi être partagées avec les acteurs de la filière pomme de terre en valorisant l'outil digital.

En collaboration avec l'intervention Entreprenariat Féminin, une formation pour l'orientation des promoteurs des MPME agricoles sur l'utilisation du digital à été effectuée et concerne les Régions de Kindia et Mamou.

7.4 Emplois décents

Enabel prend pour référentiel les 4 axes de l'Agenda du Travail Dément de l'OIT, qui englobe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui touchent à leur vie et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes. L'essentiel des actions entreprises pour la mise en œuvre de cette intervention s'inscrit dans les 4 axes de l'Agenda du Travail Dément de l'OIT dans la mesure où les renforcements de capacité des bénéficiaires se font sur les besoins identifiés de commun accord avec celles-ci et ces actions permettent d'améliorer leurs revenus, leurs conditions de vie et de travail.

La mobilisation d'enfants pour des travaux dangereux, la sécurité des travailleurs sur les chantiers sont des points d'attention qu'il faut rappeler aux entreprises mobilisées dans le contexte guinéen.

La promotion d'outillages adaptés (dont traction animale, subventions d'équipement) atténue conséquemment la pénibilité du travail agricole.

8 Leçons apprises

Transfert des infrastructures

Les aménagements hydro agricoles réalisés par le projet DAKMA (fin de projet 2019) n'ont pas été formellement remis aux exploitants à la fin du projet. Certaines de ces infrastructures fonctionnaient bien et pouvaient être transférées à l'époque. D'autres nécessitaient encore quelques travaux. L'idée était donc de procéder à la remise de l'ensemble des infrastructures en même temps. Encore en 2022, l'intervention Entrepreneuriat agricole a dû intervenir pour finir certains travaux d'infrastructure du programme de démarrage de la coopération belge en Guinée. Ces travaux de finition avant remise ont entraîné pour différentes raisons et Enabel continue encore à assumer à elle seule la responsabilité de faire fonctionner les ouvrages. Pour éviter une telle situation, il est nécessaire de procéder à la remise officielle des infrastructures aux bénéficiaires aussitôt que les travaux sont achevés et de leur transférer la responsabilité de la gestion (donc des charges et de l'usufruit).

Appropriation de la gestion durable des infrastructures

La gestion durable des aménagements hydro agricoles est un thème nouveau dans le contexte guinéen. Enabel a lancé une action pilote sur 3 sites en 2020 ; un prestataire international a été mobilisé depuis 2021 pour renforcer les actions en cours et les étendre sur les autres sites (anciens et nouveaux). Des avancées ont été obtenues mais le retour d'expérience montre que l'accompagnement devra se faire dans la durée, vraisemblablement y compris au-delà du portefeuille actuel.

Un certain temps est nécessaire à l'efficacité des bénéficiaires contractants

Depuis 2020, il avait été rapporté qu'il faut un certain temps aux bénéficiaires contractants pour être opérationnels et efficaces sur le terrain. Ensuite, la qualité des appuis des bénéficiaires contractants s'est bien améliorée.

En plus de l'accompagnement de départ du bénéficiaire pour affiner/améliorer sa connaissance du milieu, il faut compter un certain temps pour son efficacité opérationnelle. Ce temps doit pouvoir être intégré dans l'obtention de changements, la production des résultats.

Qualité et stabilité du staff mobilisé dans la mise en œuvre de conventions de subsides

A la différence des marchés publics, les curriculums vitae du staff mobilisé ou à mobiliser dans les conventions de subsides ne sont pas demandés dans les appels à proposition (de subsides). On peut se retrouver, ainsi après octroi, avec une équipe technique peu au fait des questions à traiter. Ceci est un point d'attention à observer dans le dialogue avec les bénéficiaires contractants, déjà avant la signature des conventions.

Aussi, une certaine instabilité est parfois notée au niveau du personnel recruté, avec un remplacement non fluide en cas de départ (plus particulièrement au niveau de certaines ONGs internationales).

Qualité des sous-traitants Prestataire de niveau international

De façon générale, les services rendus par des prestataires de niveau international sont de bonne qualité et peuvent, dans certains cas, être formateurs pour l'équipe de l'intervention. Il est important d'organiser, par exemple en donnant un poids conséquent aux références techniques par rapport au prix, de façon à aboutir au choix de prestataires/entreprises les plus qualifiés.

Missions conjointes avec les acteurs de mise en œuvre

Afin de stimuler l'apprentissage mutuel et la co-construction entre Enabel (les interventions Entrepreneuriat agricole et Entrepreneuriat féminin) - les bénéficiaires contractants, une mission périodique (trimestrielle ou semestrielle) conjointe de terrain est organisée après réception et lecture des rapports (des bénéficiaires contractants). A cette occasion, des réalisations/actions marquantes sont visitées par le groupe (tous les bénéficiaires contractants et Enabel) et des échanges sont organisés avec les entrepreneurs, les organisations partenaires. S'en suit une journée en salle avec une séance de partage des impressions et des enseignements qui peuvent en être tirés, les possibilités d'utiliser les expériences (démarche, méthodes, outils) ailleurs et leur mise à l'échelle. La 2^{ème} partie de la journée est consacrée aux partages, par les bénéficiaires contractants, de l'état d'avancement des travaux/réalisations, la programmation pour la période suivante. Un compte rendu est élaboré par Enabel, puis partagé avec tous les participants.

Cette approche se révèle très utile pour favoriser l'apprentissage mutuel, la co-construction, l'identification de synergies entre bénéficiaires contractants. Elle est appréciée par toutes les parties prenantes puisqu'orientée vers l'efficacité opérationnelle.

Les services techniques pertinents sont associés à cet exercice qui revêt la forme d'un comité technique. Il faut veiller à limiter le nombre de participants pour ne pas réduire les échanges.

Décision de résiliation de contrats

La résiliation de contrats est une décision relativement grave. Elle est souvent prise en dernier recours. Dans le cas de la Guinée, le nombre limité d'entreprises qualifiées incite à repousser une telle décision autant que possible. En réalité, la défaillance d'une entreprise intervient après la survenue de faits (staff non disponible à temps, planning d'exécution en retard, etc.), d'attitudes qui, mis bout à bout, tendent à converger vers la non délivrance des livrables dans les délais avec la qualité requise. L'Intervention Entrepreneuriat agricole s'est retrouvée dans cette situation en 2021 et il a fallu résilier -trop tardivement- un marché d'études, qui conditionnaient le lancement d'autres marchés. Par contre, la résiliation totale d'un contrat pour un aménagement hydro agricole a pu être évitée en recourant à des solutions plus idoines (réduction du contrat aux travaux et à l'équipement livré, relance d'un marché pour l'équipement restant). Loin de prôner la résiliation précipitée des contrats, il est nécessaire de réexaminer régulièrement et en équipe, la décision de poursuivre ou non un marché sur la base de faits tangibles dans le contexte guinéen.

8.1 Les succès

Les entrepreneurs - producteurs de semences de pomme de terre

L'appui à la production de semences recyclées de pomme de terre a donné de bons résultats. De 2 producteurs accompagnés en 20/21 dans la zone de Mamou, le bénéficiaire contractant Eucord accompagne désormais 20 producteurs sur une zone plus étendue, y compris dans la zone d'influence de la FPDF (Pita, Timbi Madina). Les semences recyclées produites en mars/avril sont commercialisées en octobre, période à laquelle les producteurs utilisent de la pomme de terre de consommation comme semence avec des risques importants. L'activité est économiquement profitable et répond aux besoins de nombre de producteurs. La construction de chambres froides solaires, prévue en 2023, viendra renforcer cette filière semencière locale naissante.

Diffusion des bonnes pratiques agricoles

La diffusion de bonnes pratiques agricoles de production de la pomme de terre a bien progressé en 2022. Grâce au réseau de producteurs leaders (94), plus de 4.000 producteurs et productrices ont eu connaissance, à travers des visites et démonstrations, aux bonnes façons de conduire la culture de la pomme de terre, et ce en utilisant le moins de produits de synthèse (engrais, produits phytosanitaires).

Pour l'ananas, on note également l'initiation d'une implémentation progressive des certaines bonnes pratiques (association culturale, application du compost, paillis avec films biodégradables).

Accroissement significative des superficies exploitée de façon durable

La progression des superficies exploitées de façon durable a continué d'augmenter en 2022. La diffusion et l'adoption de bonnes pratiques agricoles contribuent au renforcement de systèmes alimentaires durables et à la protection de l'environnement.

Conseil de gestion aux exploitations familiales

Des résultats probants ont été obtenus grâce à l'extension du conseil de gestion à l'exploitation familiale. 74,72% des producteurs de pomme de terre et membres des groupes de conseil de gestion estiment avoir amélioré leurs pratiques agricoles et 40% d'entre eux savent calculer les coûts de production.

Edition et diffusion de guide de bonnes pratiques de transformation de l'ananas et de la mangue

Un guide de bonnes pratiques de transformation de l'ananas et de la mangue en Guinée a été produit et édité grâce à la facilitation de l'intervention. Il vise à fournir, aux transformateurs en activité ou en devenir, aux formateurs et aux services techniques, les bases pour transformer l'ananas, la mangue en produits de qualité. Le guide a été diffusé et réédité suite à son succès en 2022.

Finance inclusive

Dans le cadre d'une action conjointe avec Entreprenariat féminin, 50 groupements féminin d'épargne et crédit ont été créés. Ils ont proposé des crédits à hauteur de 102.082 euros à 959 femmes, leur permettant ainsi de réaliser des activités économiques.

Mise en place de la subvention

Après les écueils des longues et infructueuses négociations avec UNCDF en 2020, l'intervention a réussi à mobiliser un bénéficiaire contractant pour la mise en place de la subvention d'équipement au crédit et un prestataire pour l'assistance technique aux IMF en 2021. 102 dossiers de subventions (pour un montant avoisinant 300.000 €) ont pu être approuvés par le comité d'octroi en 2022.

8.2 Les défis

Durabilité

L'intervention doit à présent travailler à renforcer les conditions de durabilité des succès. L'accompagnement non financier est fourni par des bénéficiaires contractants, des prestataires sans aucune contribution des bénéficiaires. Il est nécessaire d'identifier les services porteurs et pour lesquels une offre accessible peut être renforcée au niveau local. Le réseau des business coach, actuellement renforcés par Entreprenariat Urbain, peut-être une piste.

Au niveau de l'accès au financement, l'adaptation de produits financiers existants au niveau des IMF aux besoins des MPME agricoles ainsi que le test de nouveaux produits sont actuellement de mise. Le temps sera probablement court pour tester convenablement et mettre à l'échelle de nouveaux produits. Il serait pertinent de prévoir un appui dans le cadre du portefeuille suivant. Une articulation avec les outils de financement envisagés par Entreprenariat Urbain est aussi à envisager.

Subvention équipements

Le dispositif de subvention d'équipement adossé au crédit est favorablement accueilli par les acteurs et MPME actives dans les filières ananas/mangue et pomme de terre. Le bénéficiaire contractant, en discussion avec Enabel, les IMF partenaires, doit enclencher les cycles de financement avec des procédures adaptées (étapes, temps, complexité) de façon à permettre à un nombre significatif de MPME d'améliorer leurs conditions de production avec des équipements appropriés, en mettant l'accent sur les plus « structurants » pour la filière. Les procédures doivent aussi permettre d'écarter les « projets opportunistes » sans lendemain ou qui pourraient se financer par ailleurs.

Une articulation au FODA (redynamisé par le Gouvernement actuel), qui propose certains outils similaires, pourrait constituer une piste à approfondir.

Mise à l'échelle des succès

La mise à l'échelle de succès comme la production de semences de pomme de terre, l'appropriation de bonnes pratiques agricoles par les producteurs/productrices est un défi non négligeable. Les conditions ayant permis d'obtenir les premiers succès ne sont pas toujours réunies quand on veut passer à l'échelle.

Appropriation de la gestion durable des infrastructures

La gestion durable des aménagements hydro agricoles est un thème nouveau dans le contexte guinéen. Enabel a lancé une action pilote sur 3 sites ; un prestataire international a été mobilisé depuis 2021 pour renforcer les actions en cours et les étendre sur les autres sites (anciens et nouveaux). Des avancées ont été obtenues mais le retour d'expérience montre que l'accompagnement devra se faire dans la durée, y compris au-delà du portefeuille actuel. Il est important de partager avec les autorités nationales (Ministère en charge de l'agriculture, Direction du Génie Rural) et de façon régulière, les résultats des actions pilotes ; ceci facilitera, le moment venu, les évolutions du cadre légal pour intégrer les dispositions ad hoc requises en matière de gestion durable des aménagements hydro agricoles.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Mobilisation des opérateurs

Dans le rapport de résultat 2020, il avait été indiqué que « le déploiement d'opérateurs prend en général plus de temps que prévu. Par ailleurs, il leur faut du temps pour devenir réellement opérationnels. Il est nécessaire de les accompagner au lancement de leurs activités ». On peut considérer que cet accompagnement des bénéficiaires contractants est un investissement utile au regard de leur gain d'efficacité opérationnelle après un certain temps. Il faut dire que cet accompagnement est aussi l'occasion d'un « meilleur matching » de l'action du bénéficiaire contractant aux attentes de l'intervention.

Transfert d'infrastructure

Le transfert formel des réalisations en faveur des récipiendaires doit pouvoir être fait aussi vite que possible après la réception des ouvrages.

Outil de financement

La boîte à outils Enabel en matière de facilitation de l'accès au financement gagnerait à être améliorée. Dans le cas de l'intervention Entreprenariat agricole, les cibles sont pour l'essentiel des micros et petites entreprises. Les partenaires financiers naturels de ces entreprises sont essentiellement des IMF ; en Guinée, celles-ci sont limitées dans leurs ambitions par la seule conversion de l'épargne collectée (peu /pas de refinancement). La subvention d'équipement adossée au crédit va certainement faciliter l'accès à l'équipement pour certaines MPME ; mais les IMF pourraient être contraintes par leur faible capacité à engager des crédits sur du moyen terme.

8.4 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<i>Prévoir des dispositions pour assurer un niveau suffisant de capacité (exigence de curriculum vitae) et de stabilité des ressources humaines recrutées par les bénéficiaires contractants (internationaux) afin de garantir leur opérationnalisation adéquate</i>	<i>Enabel</i>
<i>Organiser le transfert formel des réalisations physiques aux récipiendaires dès après la réception des ouvrages</i>	<i>Enabel et Autorités locales</i>
<i>Prévoir un appui à la gestion durable des infrastructures</i>	<i>Enabel, Etat partenaire</i>
<i>Mettre à l'échelle les succès</i>	<i>Enabel, Etat partenaire</i>

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

Le pilotage de l'Intervention est organisé à 2 niveaux : pilotage stratégique au niveau du Comité de pilotage et pilotage opérationnel au niveau du Comité technique. Le Comité technique a pour objet de faire le suivi opérationnel de l'intervention et de faire des recommandations au comité de pilotage. Il mobilise les services techniques et autres parties pertinentes dans l'exécution de l'intervention. Dans la pratique, l'intervention a initié en 2021 des visites conjointes trimestrielles de terrain avec les acteurs de mise en œuvre. Ces réunions sont appréciées et constituent de bonnes occasions de partage, d'échanges.

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision à prendre		
Approbation du réaménagement budgétaire au sein du pilier 1 (+ 910.000 € pour IEA)	29/09/2022	Comité de pilotage

Décision à prendre		
Les membres du comité approuvent de la planification opérationnelle et financière jusque fin 2022	29/09/2022	Comité de pilotage

Décision à prendre		
Les Ministères techniques et Agences membres statutaires du comité de pilotage confirment la désignation de leur représentant au sein du comité de pilotage en réponse à un courrier du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	29/09/2022	Comité de pilotage

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

RAS

9.4 Recommandations

Les recommandations ci-après ont été formulées par le comité de pilotage :

- ✓ Poursuivre les synergies entre les interventions du programme ENTREPRENA et avec les autres interventions qui soutiennent les entrepreneur.e.s en Guinée sur tous les aspects d'importance : prise en compte du changement climatique, formation professionnelle, emploi, appui aux entreprises, accès au financement, etc.
- ✓ Partager les documents en cours de conception avec les Ministères techniques de sorte qu'ils puissent assurer le portage institutionnel et politiques adéquats
- ✓ Encourager les Ministères techniques partenaires à partager les informations entre le niveau déconcentré et le niveau central afin d'assurer une meilleure appropriation des uns et des autres et un bon alignement de toutes les parties prenantes, tant au niveau stratégique et politique qu'au niveau opérationnel

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		✓			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
✓	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
✓	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		✓		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
✓	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
✓	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
✓	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	✓			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
✓	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
✓	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		✓		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
✓	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
✓	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
✓	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
✓	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

GIN1701411 - Développement de l'Entrepreneuriat Agricole sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou (DEA-CKM)						
	Indicateur valeur baseline	2020	2021	2022		2023
		Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur cible	Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur cible
GIN1701411 - OI : Améliorer de manière inclusive et durable la compétitivité des entrepreneurs actifs dans les filières agricoles prioritaires, sur l'axe C-K-M						
GIN1701411 - Augmentation du chiffre d'affaires des entrepreneurs agricoles et MPME dans la zone d'intervention, venant des ventes de leurs produits (Euros)		14.980.343	27.376.460	28.048.341	41.367.840	28.720.220
Ananas	5.906.250	5.912.655	17.171.000	17.613.969	29.436.000	18.056.938
Mangue	0	26.048	89.640	91.594	89.640	93.547
Pomme de Terre	9.078.300	9.041.640	10.115.820	10.342.778	11.842.200	10.569.735
GIN1701411 - Volume total de produits exportés, désagrégé par filière (tonnes)		39.751	73.405	74.285	98.675	75.164
Ananas	16.875	18.300	49.060	49.482	73.590	49.904
Mangue	967	1.118	1.865	1.875	1.865	1.884
Pomme de Terre	17.920	20.333	22.480	22.928	23.220	23.376
GIN1701411 - R1 : Les besoins de renforcement des filières sont identifiés par des études, la cartographie et la concertation des acteurs afin d'identifier les possibilités d'investissements structurants						
GIN1701411 - Un plan de renforcement des filières est développé et approuvé par les acteurs				3	3	
Ananas	0			1	1	
Mangue	0			1	1	
Pomme de Terre	0			1	1	

	Indicateur valeur baseline	2020	2021	2022		2023
		Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur cible	Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur cible
GIN1701411 - R2. Les entrepreneurs des filières ont accès à des appuis à l'innovation et à des services de conseil à la gestion technique et économique qui intègrent la dimension de gestion durable des ressources naturelles						
GIN1701411 - Nombre d'hectares exploitées de manière durable dans la zone d'intervention		2	252	190	1.664	250
Ananas	0		0	40	116	50
Mangue	0		0		0	
Pomme de Terre	0	2	252	150	1.548	200
GIN1701411 - Pourcentage de producteurs/entrepreneurs agricoles actifs au niveau des OP/interprofessions et utilisant les services d'appui mis en place ou renforcés		3	21	23	45	25
Services développés (nouveaux)	0			25	57	30
Services renforcés	0	3	21	20	32	20
GIN1701411 - R3 : L'accès des entrepreneurs des filières aux services financiers est amélioré par l'articulation aux fournisseurs et l'introduction de produit financiers innovants						
GIN1701411 - Nombre d'entreprises ou individuels opérant dans les filières qui ont eu accès à un financement	0	0	349	1.500	1.369	1.600
GIN1701411 - Nombre de nouveaux produits financiers en faveur des entrepreneurs agricoles développés grâce aux appuis du programme	0	0	0	3	3	3

	Indicateur valeur baseline	2020	2021	2022		2023
		Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur cible	Indicateur valeur réelle	Indicateur valeur cible
GIN1701411 - R4 : L'environnement des affaires est amélioré et Les relations plus équitables entre les acteurs des filières appuyées						
GIN1701411 - Nombre d'infrastructures publiques structurantes réalisées dans le cadre du renforcement des filières prioritaires	0	0	8	12	8	12
GIN1701411_Nombre de partenariats commerciaux développés entre intervenants au sein des filières		0	16	58		76
Ananas	14	0	16	26		32
Mangue	8	0	0	20		26
Pomme de Terre	0	0	0	12		18
GIN1701411 - R5: L'accessibilité et l'utilisation de nouveaux outils numériques par les acteurs locaux sont améliorées						
GIN1701411 - Nombre d'innovations développées et/ou renforcées au sein des filières	0		1	3	1	
GIN1701411 Niveau de l'utilisation des applications numériques par les entrepreneurs/MPME au sein des filières (%)	0		0	20		30

10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

RAS

10.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	RAS
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Oui
Missions de backstopping	EST Agri et EST Croissance inclusive du 25 novembre au 09 décembre 2022

10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

que tel).

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022
Activités					11.250,297	221.442,96	1.052.476	2.701.529	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254
A 01 Résultat 1 : Les besoins de renforcement et les niches de développement des filières ciblées sont identifiés					275.755	63.323,01	80.214	105.929	18.488,23	267.954,68	97,17%	7.800
A	1	1			100.000	60.436,55	6.892	27.400	12.906,30	107.635,29	107,64%	-7.635
A	1	1	1	GIN1701411_A010101	100.000	45.849,86	6.892	23.227	12.906,30	88.874,90	88,87%	11.125
A	1	1	2	GIN1701411_A010102	18.760	14.586,69	0	4.174	-	18.760,39	100,00%	-0
A	1	2			175.755	2.886,46	73.322	78.529	5.581,93	160.319,39	91,22%	15.436
A	1	2	1	GIN1701411_A010201	148755	-	54671	79088	918,96	134678,23	0,9054	14.077
Etudes de faisabilité et concertations entre acteurs pour le ciblage des niches												
Etudes de faisabilité (exemples) : * infrastructures de stockage de petite échelle (frigos solaires), * système de collecte approprié pour l'ananas et la mangue												

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254
A	1	2	2	GIN1701411_A010202	27000	2886,46	18589	-778	4277,54	24975,48	0,925	2.025
A	1	2	4	GIN1701411_A010204		-	0	170	-	169,89		-170
A	1	2	7	GIN1701411_A010207		-	62	49	385,43	495,79		-496
A	2	Résultat 2 : L'accès des entrepreneurs des filières ciblées aux appuis technico-économiques et à l'innovation est amélioré			3.371.189	8.596,18	595.586	812.568	1.026.065,73	2.442.815,40	72,46%	928.374
A	2	1		Appuis non-financiers aux MPME et organisations agricoles opérant en aval des filières ciblées	1.388.100	4.177,37	168.901	475.193	398.708,85	1.046.980,00	75,43%	341.120
A	2	1	1	GIN1701411_A020101	800.000	-	71.984	355.817	198.838,90	626.640,03	78,33%	173.360
				Appuis BDS, projets pilote 'contract farming', études spécifiques, appuis aux actions de plaidoyer, appuis à l'organisation/structuration, innovation, applications digitales, concertation entre acteurs, développements des outils								

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254
A	2	1	2	GIN1701411_A020102	30.000	-	2.900	28.519	21.700,79	53.120,08	177,07%	-23.120
A	2	1	3	GIN1701411_A020103	150.000	-	49.200	26.374	26.666,22	102.240,88	68,16%	47.759
A	2	1	4	GIN1701411_A020104	50.000	840,24	9.460	0	49.507,18	59.807,86	119,62%	-9.808
A	2	1	5	GIN1701411_A020105	189.300	2.727,62	34.540	56.510	82.986,75	176.764,87	93,38%	12.535
A	2	1	6	GIN1701411_A020106	8.800	547,28	612	597	-	1.756,60	19,96%	7.043
A	2	1	7	GIN1701411_A020107	10.000	62,23	203	7.375	11.753,77	19.394,44	193,94%	-9.394
A	2	1	8	GIN1701411_A020108	150.000	-	0	0	7.255,24	7.255,24	4,84%	142.745

				Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités				11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254	
A	2	2		Appuis non-financiers aux MPME et organisations agricoles opérant en amont des filières ciblées	1.180.000	4.418,81	365.826	182.228	228.733,63	781.205,85	66,20%	398.794
A	2	2	1	GIN1701411_A020201 Appuis par BDS, sur la qualité des produits, la maîtrise des coûts, études spécifiques, plaidoyer, appuis à l'organisation/structuration, organisation de l'approvisionnement en intrants, techniques de production, foncier, innovation, applications digitales	600.000	-	289.476	60.227	118.370,19	468.074,03	78,01%	131.926
A	2	2	2	GIN1701411_A020202 Concertations entre acteurs pour le ciblage des appuis à prioriser	30.000	4.389,09	26.651	10.803	5.890,42	47.733,13	159,11%	-17.733
A	2	2	3	GIN1701411_A020203 Renforcement de l'offre (acteurs publics et privés, OP) de services non-financiers en amont de filières ciblées	100.000	-	19.345	45.668	10.392,95	75.406,03	75,41%	24.594

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254	
				Sub activité									
A	2	2	4	GIN1701411_A020204	Poursuivre les l'appui-conseil, l'accompagnement des structures des gestion des infrastructures d'eau potable mission en place par AEPKM (3 ans / 3 réseau / 22.500€ par réseau)	200.000	-	10.442	39.106	40.775,82	90.323,69	45,16%	109.676
A	2	2	5	GIN1701411_A020205	Poursuivre la production des rejets MVA ananas, formation et renforcement de capacités des planteurs (installés / nouveaux) intéressés par une spécialisation : période de 18 mois	70.000	-	2.911	15.264	41.112,70	59.287,44	84,70%	10.713
A	2	2	6	GIN1701411_A020206	Développement et mise en place d'un modèle d'affaire pour l'installation des planteurs spécialisés de la production des rejets MVA (outil inventaire demande / matching demande et offre)	30.000	-	17.001	11.160	12.111,81	40.272,07	134,24%	-10.272
A	2	2	7	GIN1701411_A020207	Expertise ponctuelle/perlée développement entrepreneurial en amont	150.000	29,72	0	0	79,74	109,46	0,07%	149.891

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254
A	2	3			803.089	-	60.859	155.147	398.623,25	614.629,55	76,53%	188.459
A	2	3	1	GIN1701411_A020301	190.000	-	6.779	47.233	26.662,01	80.674,35	42,46%	109.326
A	2	3	2	GIN1701411_A020302	150.000	-	0	0	-	-	0,00%	150.000
A	2	3	3	GIN1701411_A020303	100.000	-	31.594	44.886	65.820,00	142.300,25	142,30%	-42.300

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254	
A	2	3	4	GIN1701411_A020304	Vulgarisation de l'énergie renouvelable et autres applications innovatrices	363.089	-	22.486	63.028	306.141,24	391.654,95	107,87%	-28.566
Résultat 3 : L'accès des entrepreneurs des filières aux services financiers est amélioré par l'articulation des fournisseurs de services et l'introduction des produits financiers innovants					2.024.862	50.338,75	42.085	511.846	933.006,42	1.537.276,92	75,92%	487.585	
A	3	1			Diagnostic des raisons du faible financement des filières ciblées	60.000	40.503,68	11.923	1.064	2.864,44	56.354,70	93,92%	3.645
A	3	1	1	GIN1701411_A030101	Etude pour documenter les raisons du faible financement des filières ciblées	60.000	40.503,68	11.923	1.064	2.864,44	56.354,70	93,92%	3.645
A	3	2			Améliorer au niveau des IF/IMF, l'offre de produits financiers adaptés aux besoins des filières et renforcer leur expertise technique et financière	205.000	-	0	143	14.424,35	14.567,66	7,11%	190.432
A	3	2	1	GIN1701411_A030201	Sélection par l'intervention sur base d'un appel d'offre (critères : expérience dans le domaine, capacité de mise en œuvre...) du ou des partenaires financiers clés	20.000	-	0	0	1.597,67	1.597,67	7,99%	18.402

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					Sub activité	11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254
					(IF/IMF) pouvant bénéficier de l'assistance technique								
A	3	2	2	GIN1701411_A030202	Expertise technique visant à développer des produits financiers des IF/IMF sélectionnées, adaptés aux besoins des filières, ainsi qu'à améliorer leurs pratiques et outils de manière à renforcer leur compétitivité	185.000	-	0	143	12.826,68	12.969,99	7,01%	172.030
A	3	3			Des mécanismes de financement permettant de réduire les risques des IF/IMF et de soutenir l'investissement dans les filières sont développés	1.759.862	9.835,07	30.162	510.640	915.717,63	1.466.354,56	83,32%	293.507
A	3	3	1	GIN1701411_A030301	Fonds de garantie et facilité de soutien à l'investissement : gestion par un opérateur privé ou public (contracté via appel à proposition), qui est habilitée d'octroyer des subsides à des entreprises	1.643.862	-	4.909	480.455	874.251,07	1.359.615,32	82,71%	284.247

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254	
A	3	3	2	GIN1701411_A030302	coûts de l'organisation des appels à projets des initiatives entrepreneuriales à financer	-	-	0	0	-	-		
A	3	3	3	GIN1701411_A030303	ATN – Financement des entrepreneurs agricoles	97.200	9.138,83	22.108	27.615	40.053,62	98.914,70	101,76%	-1.715
A	3	3	4	GIN1701411_A030304	Investissement ATN Financement des entrepreneurs agricoles : équipement bureau, laptop, matériel spécifique)	8.800	556,58	3.146	299	-	4.000,81	45,46%	4.799
A	3	3	5	GIN1701411_A030305	Fonctionnement spécifique ATN Financement des entrepreneurs agricoles	10.000	139,66	0	2.271	1.412,94	3.823,73	38,24%	6.176
A	4	Résultat 4 : L'environnement des affaires et la gouvernance des filières ciblées sont améliorés à travers une meilleure articulation des acteurs et la réalisation des investissements structurants			5.556.991	98.832,36	334.591	1.262.569	1.247.027,55	2.943.019,32	52,96%	2.613.972	
A	4	1			Professionnaliser les espaces de concertation au sein des filières ciblées	131.500	-	22.338	47.153	55.037,70	124.528,27	94,70%	6.972

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254	
				Sub activité									
A	4	1	1	GIN1701411_A040101	Animation/accompagnement du processus de concertation / accompagnement de la mise en place des Agri-innovation Hub	69.500	-	5.280	32.883	33.104,33	71.267,03	102,54%	-1.767
A	4	1	2	GIN1701411_A040102	Pilotage des espaces de concertation (organisation/suivi sessions)	62.000	-	17.058	14.270	21.933,37	53.261,24	85,91%	8.739
A	4	2			Appuyer les entités déconcentrées du Ministère de l'Agriculture dans le pilotage et le monitoring des stratégies sectorielles pertinentes	132.000	-	7.338	88.826	42.225,58	138.389,57	104,84%	-6.390
A	4	2	1	GIN1701411_A040201	Réunions, études, petits moyens de fonctionnement pour assurer des tâches de pilotage et de monitoring	132.000	-	7.338	88.826	42.225,58	138.389,57	104,84%	-6.390
A	4	3			Réaliser des investissements structurants prioritaires identifiés au sein des espaces de concertation	5.293.491	98.832,36	304.915	1.126.590	1.149.764,27	2.680.101,48	50,63%	2.613.390
A	4	3	1	GIN1701411_A040301	Financement des investissements structurants nécessaires au développement des filières et	5.067.031	68.364,77	205.787	1.101.568	1.074.706,70	2.450.426,58	48,36%	2.616.604

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					Sub activité	11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254
					à l'amélioration du maillage territorial des infrastructures publiques								
A	4	3	2	GIN1701411_A040302	Ensemble des opérations de préparation de ces investissements tel que diagnostics, réunions (concertation, restitution..), visites de terrain, études de pré-faisabilité...	80.000	30.467,59	76.977	448	0,01	107.892,41	134,87%	-27.892
A	4	3	#	GIN1701411_A040307	ATN - Infrastructures partagé - Pilier 1	146.460,00	-	22.150,00	24.575,00	75057,56	121782,49	1	24.678
A	5	Résultat 5 : : L'accessibilité et l'utilisation de nouveaux outils digitaux par les acteurs locaux sont améliorées				21.500	352,66	-	8.608	5.016,07	13.976,98	65,01%	7.523
A	5	1			Renforcer l'offre de services numériques et former à leur utilisation en vue d'améliorer la compétitivité des chaînes de valeur prioritaire	8.000	352,66	-	5.760	3.190,64	9.303,57	116,29%	-1.304
A	5	1	1	GIN1701411_A050101	Développer la stratégie et le plan d'action	-	-	0	0	-	-		
A	5	1	2	GIN1701411_A050102	Equipements NTIC en fonction des besoins identifiés	7.000	352,66	0	5.692	94,51	6.138,68	87,70%	861

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254
A	5	1	3	GIN1701411_A050103	Analyse/diagnostic (collecter et analyser les données)	1.000	-	0	69	3.096,13	316,49%	-2.165
A	5	2			Analyser les besoins d'informations de prix et marchés	13.500	-	0	2.848	1.825,43	34,62%	8.827
A	5	2	1	GIN1701411_A050201	Mise en œuvre d'un dispositif SIM performant	13.500	-	0	2.848	1.825,43	34,62%	8.827
X					Réserve budgétaire (max 5% * total activités)	-		0	-	-		
X	1				Réserve budgétaire	-		0	-	-		
X	1	1			Réserve budgétaire COGESTION	-		0	-	-		
X	1	1	1	GIN1701411_X010101	Réserve budgétaire REGIE	-	-	0	0	-		
Z					Moyens généraux	1.159.703	131.547,28	234.312	220.393	362.415,48	81,80%	211.035
Z	1				Ressources humaines	391.538	17.329,80	69.197	81.231	147.829,52	80,60%	75.950
Z	1	1			Contrats Enabel HQ	0	-	0	487	-	486,57	-487
Z	1	1	1	GIN1701411_Z010101	pm - voir Expertise		-		487	-	486,57	-487
Z	1	2			Contrats Enabel local	391.538	17.329,80	69.197	80.745	147.829,52	80,48%	76.436
Z	1	2	1	GIN1701411_Z010201	Intervention Manager (ATN)		472,4	263	0	-	735,5	-736
Z	1	2	2	GIN1701411_Z010202	Appui transversal - 1 ATN Communication partagé (33%)	7.848	-	3.409	1.838	2.671,99	100,90%	-71

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254	
Z	1	2	3	GIN1701411_Z010203	Appui transversal - 1 ATN Digitalisation partagé (14%)		0,5	55	0	-	55,1	-55	
Z	1	2	4	GIN1701411_Z010204	Appui transversal - 2 ATN Contractualisation partagé	60.957	5.959,93	12.349	12.428	24.177,05	54.913,96	90,09%	6.043
Z	1	2	5	GIN1701411_Z010205	Equipe Finances/Adm - Comptables partagés	44.700	2.623,09	6.026	8.979	14.381,49	32.010,49	71,61%	12.690
Z	1	2	6	GIN1701411_Z010206	Equipe Finances/Adm - Secrétaires-caissiers	48.513	1.117,50	7.892	8.346	14.526,40	31.881,35	65,72%	16.632
Z	1	2	7	GIN1701411_Z010207	Equipe Finances/Adm - Logisticiens partagés (33%)	52.720	62,23	4.731	8.471	25.828,23	39.092,88	74,15%	13.627
Z	1	2	8	GIN1701411_Z010208	Personnel support - Chauffeur 100 % intervention EA	57.600	4.779,05	17.828	19.149	29.366,64	71.122,60	123,48%	-13.523
Z	1	2	9	GIN1701411_Z010209	Personnel support - Chauffeur transversal partagé CellMP (33%)	9.600	312,22	1.894	1.143	296,82	3.645,63	37,98%	5.954
Z	1	2	10	GIN1701411_Z010210	Equipe Finances/Adm - FO Suivi Csub (Partagé 70% EA - 30% EF)	93.500	1.961,80	12.512	16.813	31.132,38	62.419,99	66,76%	31.080
Z	1	2	11	GIN1701411_Z010211	Personnel support - Agent de nettoyage partagé	16.100	41,08	2.238	3.578	5.448,52	11.305,34	70,22%	4.795
Z	2				Investissements	96.700	65.882,23	6.772	7.882	4.288,25	84.824,69	87,72%	11.875
Z	2	1			Vehicules	63.600	54.306,53	0	0	-	54.306,56	85,39%	9.293
Z	2	1	1	GIN1701411_Z020101	Véhicule 4 x 4 (toutes taxes comprises)	63.600	54.306,53	0	0	-	54.306,56	85,39%	9.293

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					11.250,297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229,604	7.205,043	64,04%	4.045,254	
				Sub activité									
Z	2	2			Aménagement des bureaux	0	-	-1	0	45,68	44,5	-45	
Z	2	2	1	GIN1701411_Z020201			-1	0	45,68	44,5		-45	
Z	2	3			Fournitures, installations, machines, équipements	13.600	277,34	2.302	1.534	2.535,51	6.649,31	48,89%	6.951
Z	2	3	1	GIN1701411_Z020301	Equipement bureau (table, fauteuil, armoires, étagères)	2.500	277,34	2.057	364	1.577,64	4.275,74	171,03%	-1.776
Z	2	3	2	GIN1701411_Z020302	Accessoires de bureau (poubelles, bacs, lampes, ...)	500	-	0	1.170	-	1.170,13	234,03%	-670
Z	2	3	3	GIN1701411_Z020303	Climatiseur bureau	1.000	-	246	0	957,87	1.203,44	120,34%	-203
Z	2	3	4	GIN1701411_Z020304	Installation Internet haut débit bureau	6.900	-	0	0	-	0	0,00%	6.900
Z	2	3	5	GIN1701411_Z020305	Investissement Intervention Manager PDSR (IT, mobilier, app com)	2.700	-	0	0	-	0	0,00%	2.700
Z	2	4			IT equipment	19.500	11.298,36	4.471	6.348	1.707,06	23.824,32	122,18%	-4.324
Z	2	4	1	GIN1701411_Z020401	Laptop + logiciel	6.000	8.240,55	4.195	5.329	1.020,26	18.784,84	313,08%	-12.785
Z	2	4	2	GIN1701411_Z020402	Photocopieuse multifonction	10.500	-	276	0	-	276,21	2,63%	10.224
Z	2	4	3	GIN1701411_Z020403	Imprimante	1.100	-	0	1.019	-	1.018,66	92,61%	81
Z	2	4	4	GIN1701411_Z020404	Projecteur multimédia	500	879,13	0	0	-	879,13	175,83%	-379
Z	2	4	5	GIN1701411_Z020405	Appareil photo numérique	400	-	0	0	-	-	0,00%	
Z	2	4	6	GIN1701411_Z020406	Onduleur	1.000	2.178,68	0	0	686,8	2.865,48	286,55%	-1.865
Z	2	4	7	GIN1701411_Z020407		-	-	0	0	-	-		

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254	
Sub activité													
Z	3				Opérationnel - Frais de fonctionnement	399.442	25.876,87	146.258	114.122	158.743,36	445.000,09	111,41%	-45.558
Z	3	1			Location	69.100	4.769,08	32.139	10.987	9.403,24	57.298,71	82,92%	11.801
Z	3	1	1	GIN1701411_Z030101	Location bureau partagé	41.500	4.057,32	26.389	6.103	3.284,25	39.833,66	95,98%	1.666
Z	3	1	2	GIN1701411_Z030102	Gardiennage partagé - 2 gardiens	27.600	711,76	5.750	4.885	6.118,99	17.465,05	63,28%	10.135
Z	3	2			Utilities and maintenance	49.200	1.647,91	19.963	19.985	20.845,21	62.441,18	126,91%	-13.241
Z	3	2	1	GIN1701411_Z030201	Services, consommables, maintenance (quote-part, partagé)	24.600	1.199,36	16.552	18.049	19.318,09	55.118,54	224,06%	-30.519
Z	3	2	2	GIN1701411_Z030202	Eau, électricité (quote-part, partagé)	24.600	448,55	3.411	1.936	1.527,12	7.322,64	29,77%	17.277
Z	3	3			Frais des véhicules	54.500	3.471,80	20.936	22.145	32.930,92	79.483,43	145,84%	-24.983
Z	3	3	1	GIN1701411_Z030301	Frais de fonctionnement véhicule (carburant, assurance, entretien)	54.500	3.471,80	20.936	22.145	32.930,92	79.483,43	145,84%	-24.983
Z	3	3	2	GIN1701411_Z030302		-	-	0	0	-	-		
Z	3	4			Telecom and expedition	68.014	614,16	17.084	17.243	27.153,51	62.094,23	91,30%	5.920
Z	3	4	1	GIN1701411_Z030401	Télécommunication (quote-part, partagé)	17.743	464,09	3.667	5.226	9.217,49	18.575,37	104,69%	-832
Z	3	4	2	GIN1701411_Z030402	Connexion Internet (quote-part, partagé avec EF - 70% EA et 30% EF)	50.271	150,07	13.416	12.016	17.936,02	43.518,86	86,57%	6.752
Z	3	5			Missions	109.143	9.563,55	47.056	37.860	54.021,02	148.501,03	136,06%	-39.358

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022		
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254		
Z	3	5	1	GIN1701411_Z030501	Frais de mission locale (quote-part, partagé)	109.143	9.563,55	47.056	37.860	54.021,02	148.501,03	136,06%	-39.358	
Z	3	6			Office supplies	17.743	1.285,83	6.312	2.704	2.624,04	12.925,29	72,85%	4.818	
Z	3	6	1	GIN1701411_Z030601	Fournitures de bureau (quote-part, partagé)	17.743	1.285,83	6.312	2.704	2.624,04	12.925,29	72,85%	4.818	
Z	3	7		GIN1701411_Z0307	Training	-			0	1.081,39	1.081,39			
				GIN1701411_Z030701	Training					1.081,39	1.081,39		-1.081	
Z	3	10			Other operational expenses	24.349	4.361,69	544	1.778	2.607,92	9.292,00	38,16%	15.057	
Z	3	10	1	GIN1701411_Z031001	Assurance santé Personnel (quote-part, partagé)	8.149	4.361,69	544	0	-	4.906,03	60,20%	3.243	
Z	3	10	2	GIN1701411_Z031002	Frais de fonctionnement Intervention Manager (fonct bureau, télécom, ...)	16.200	-	0	1.778	2.607,92	4.385,97	27,07%	11.814	
Z	3	11			Financial charges	7.393	162,85	2.223	1.420	8.076,11	11.882,83	160,73%	-4.490	
Z	3	11	1	GIN1701411_Z031101	Frais financiers (quote-part, partagé)	7.393	162,85	2.223	1.420	8.076,11	11.882,83	160,73%	-4.490	
Z	4				Audit, M&E and support	272.023	22.458,38	12.085	19.986	51.554,35	106.084,32	39,00%	165.939	
Z	4	1			Audit	62.619	-	0	0	14.595,00	14.595,00	23,31%	48.024	
Z	4	1	1	GIN1701411_Z040101	Audits classiques partagé Entreprenariat	13.333	-	0	0	14.595,00	14.595,00	109,47%	-1.262	
Z	4	1	2	GIN1701411_Z040102	Audits spécifiques (quote-part -partagé - prévu 3 audits portefeuille)	49.286	-	0	0	-	-	0,00%		
Z	4	2				Monitoring	64.643	16.671,08	59	361	4.860,63	21.952,34	33,96%	42.691

					Budget révisé V202210	Exécution 2019	Exécution 2020	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution au 31.12.2022	% Exec	Solde budgétaire au 31.12.2022	
Activités					11.250.297	221.442,96	1.052.476	2.701.520	3.229.604	7.205.043	64,04%	4.045.254	
Z	4	2	1	GIN1701411_Z040201	Baseline, endline, monitoring	40.000	16.671,08	59	361	-	17.091,71	42,73%	22.908
Z	4	2	2	GIN1701411_Z040202	Revue annuelle du portefeuille	24.643	-	-	-	4.860,63	4.860,63	19,72%	19.782
Z	4	3			Evaluation	79.047		11	17.916	14.306,78	32.233,24	40,78%	46.814
Z	4	3	1	GIN1701411_Z040301	Evaluation mi-parcours (partagé Entreprenariat) - MTR	13.333	-	10,64	17860,81	13.794,00	31.665,45	237,49%	-18.332
Z	4	3	2	GIN1701411_Z040302	Evaluation stratégique (portefeuille)	65.714	-	0	55,01	512,78	567,79	0,86%	65.146
Z	4	4			Backstopping	65.714	5.787,30	12.015	1.709	17.791,94	37.303,74	56,77%	28.410
Z	4	4	1	GIN1701411_Z040401	Capitalisation, appui-conseil, backstopping (partagé)	65.714	4.569,44	2961,43	22,26	3.799,83	11.352,96	17,28%	54.361
Z	99	98	0	GIN1701411_Z999800	Conversion rate adjustment REG		1.217,86	9054,03	-1142,31	13.992,11	23.121,69		-23.122
Total général					12.410.000	352.990,24	1.286.788,31	2.921.913	3.592.019	8.153.711	65,70%	4.256.289	

10.6 Ressources en termes de communication

1. [Vidéo témoignage : aménagement hydroagricole de Daboya](#)
2. [Témoignage remise des motopompes aux acteurs agricoles](#)
3. [Mission COMPAR : visite sur les champs d'expérimentation de l'agroécologie](#)
4. [Relance de la filière ananas : Entrepreneuriat agricole lance la formation de plusieurs techniciens agricole](#)
5. [Remise de films plastiques aux planteurs de fruits de la Basse-côte](#)
6. [Entrepreneuriat agricole met à disposition des équipements d'irrigation](#)